UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PRATIQUE DÉMOCRATIQUE D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ SEXUELLE : RECHERCHE ÉMANCIPATOIRE AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAITRISE EN SEXOLOGIE

PAR

SONYA BOUCHER

OCTOBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Moi qui croyais avoir compris ce que sont les études universitaires en finissant mon baccalauréat, j'étais loin de me douter que j'apprendrais à apprendre. J'ai alors compris pourquoi la maitrise est un programme de second cycle. Il y a définitivement une marche de plus à gravir. Je crois que je n'aurais pas pu réussir à relever ce défi sans les personnes qui me sont chères.

Je tiens en tout premier lieu à remercier mon partenaire de vie, Martin, pour son soutien, sa confiance, son sourire et ses encouragements constants depuis les quinze dernières années. Ta présence m'est si précieuse. Merci à mes garçons, Zachary et Nataniel, pour m'avoir respectée quand je travaillais et que j'étudiais. Vous êtes sûrement les meilleurs enfants du monde.

Je suis très reconnaissante à la vie d'avoir placé sur ma route des mentors exceptionnels. Je remercie André Dupras pour m'avoir fait confiance pendant des années, mais surtout, il faut l'avouer, pour m'avoir guidée. Votre sexologie politique est la plus belle! J'ai aussi eu la chance (de nouveau grâce à monsieur Dupras), de rencontrer une professeure sans pareille. Je remercie ainsi madame Mireille Tremblay pour sa passion contagieuse, pour sa motivation, pour son approche humaine et humanisante, pour sa rigueur professionnelle et pour tous les projets passionnants, parfois grandioses, dans lesquels je me suis laissée embarquer. Sans vous et vos coucous ponctuels, toujours au bon moment, je n'aurais pas su continuer et rester motivée jusqu'à la fin. J'ose croire que votre empathie traverse les ponts et les océans.

Je ne saurais oublier le soutien de mes amies. Je remercie Geneviève, pour son amitié inconditionnelle et irremplaçable. Pour toutes les fois où tu es exactement comme j'ai besoin que tu sois : juste toi. Je dis aussi merci à ton mari, mon ami Daniel, pour m'avoir laissé monopoliser sa femme et pour mes retraites d'écriture dans les montagnes de Ste-Adèle! Merci aussi à Gabrielle qui m'a toujours donné de bons conseils et à Marlène pour son soutien psychologique que je soupçonne être un talent inné.

Toute ma gratitude à Marilyne Turcot et aux membres de Libre et Sauvage, pour votre collaboration sans faille et surtout pour votre talent artistique incomparable, à vous tous : MERCI!

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ viii
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES FIGURES ix
INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE 3
1.1 Problématique 3
1.2 État des connaissances 10
1.2.1 Le handicap 10
1.2.2 Le processus de production du handicap et le handicapisme 14
1.2.3 Le portrait des PSH au Québec 15
1.2.4 Les besoins sexuels des PSH 18
1.2.5 Les droits sexuels des PSH 20
CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL 23
2.1 La citoyenneté 23
2.1.1 L'éducation à la citoyenneté 24
2.2 La citoyenneté sexuelle 25
2.2.1 L'éducation à la citoyenneté sexuelle 27
2.3 La conscientisation 28
2.4 L'émancipation 29
2.5 Le modèle d'enseignement socioconstructiviste 29
2.6 Objectifs et questions de recherche 31
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE 35
3.1 Méthode de recherche 35
3.1.1 L'art communautaire comme outil 36
3.2 Cadre de recherche 37
3.3 Organisation, partenaires et recrutement 39
3.4 Déroulement 45
3.5 Les productions artistiques 46
3.6 Données recueillies 47
3.7 Analyses des données 48

3.8 Limites méthodologiques 50
3.9 Limites analytiques 52
3.10 Considérations éthiques 53
CHAPITRE 4 : RÉSULTATS 55
4.1 De l'oppression à l'émancipation 55
4.2 Logique de présentation et cadre de recherche 55
4.3 Catégorisation des données 56
4.3.1 L'oppression sexuelle 58
4.3.2 L'engagement social 60
4.3.3 La reconnaissance sociale 62
4.3.4 L'émancipation sexuelle 65
4.4 Les résultats émergents 68
CHAPITRE 5 : DISCUSSION 70
5.1 Réponses aux questions de recherche 70
5.1.1 Pertinence du projet 72
5.1.2 Limites du projet 73
5.2 Les objectifs de la recherche émancipatoire 74
5.3 Les stratégies d'actions 74
5.3.1 Stratégies individuelles 75
5.3.2 Stratégies sociales 75
5.3.3 Stratégies politiques 76
5.4 Pistes d'interventions 76
5.5 Pistes de recherches 77
CHAPITRE 6 : CONCLUSION 78
RÉFÉRENCES 81
ANNEXE A 87
ANNEXE B 89
ANNEXE C 90
ANNEXE D 94
APPENDICE A 95

RÉSUMÉ

Dans le cadre de ce projet, nous avons cherché à comprendre quelles sont les conditions d'émancipation sexuelle des personnes en situation de handicap (PSH). Notre objectif principal fût d'analyser le discours des PSH concernant le thème du développement de la citoyenneté sexuelle, à travers une démarche éducative, démocratique et collaborative. Une recherche émancipatoire a été entreprise afin de promouvoir l'autonomie d'action citoyenne et l'émancipation des PSH. (Tremblay et Hudon, 2014). L'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle a été le moyen visé pour répondre à notre question de recherche. Il s'agit d'interventions d'éducation à la sexualité au sein desquelles le concept de citoyenneté joue le rôle de pivot, « au lieu de se soumettre passivement à des activités d'éducation sexuelle, les PSH sont invitées à participer activement au développement des savoirs et à l'acquisition des habiletés en matière de sexualité » (Dupras, 2007, p. 99). L'accompagnement des PSH, à travers un processus collaboratif de création, permet le dépassement du handicap vers une vision de la sexualité davantage citoyenne (Sévène, 2014). Ce processus, nécessite une période de réflexion et d'introspection. Chacun doit prendre conscience de sa propre conception de la thématique explorée pour ensuite être à même de partager sa vision du message social à promouvoir. En ce sens, un projet collectif exigeant réflexion, création et prise de parole publique a été organisé conjointement par les PSH participantes et la chercheure. Puis, le traitement des données qualitatives recueillies avant, pendant et après ce projet, ont permis de mieux comprendre certaines conditions d'émancipation sexuelle des PSH. Enfin, nos analyses ont mis en lumière différentes pistes d'actions à entreprendre pour favoriser la conscientisation sexuelle, l'appropriation des droits sexuels et l'émancipation communicationnelle des personnes en situations de handicap. Nous concluons qu'un regard critique posé sur les programmes d'éducation et de formation à la sexualité existants s'avère nécessaire dans le cadre de la promotion de l'émancipation sexuelle des PSH.

Mots clés : Éducation citoyenne démocratique, citoyenneté sexuelle, personnes en situation de handicap, émancipation sexuelle.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1. Le processus de production du handicap	p.12
2. Le Système d'identification et de mesure du handicap (SIMH)	p.13
3. Les objectifs et questions de recherche	p.30
4. Le processus de développement émancipatoire du projet	p.36

LISTE DES FIGURES

Figures	Page
1. Type d'incapacité population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2006	p.15
2. Échéanciers combinés	p.41
3. Arbre thématique d'analyse des données	p.5

« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et de dire que la liberté c'est l'émancipation! »

(Henri Pena- Ruiz, philosophe, septembre 2003)

« Ce que nous nommons émancipation c'est le libre choix d'une âme entre différentes limitations »

(G.K. Chesterton, poète, 1874-1936)

INTRODUCTION

Le présent ouvrage s'intéresse au développement de l'émancipation sexuelle des personnes en situation de handicap (PSH). Plus particulièrement, nous cherchons à comprendre quelles sont les conditions de cette émancipation. Nous avons articulé ce projet en fonction d'un objectif principal et de trois sous objectifs. Principalement, nous avions comme objectif d'analyser les discours des PSH concernant le thème du développement de la citoyenneté sexuelle, à travers une démarche éducative, démocratique et collaborative. Pour atteindre cet objectif de façon graduelle, nous avons suivi les phases suivantes : 1- mettre en pratique et de façon démocratique l'éducation à la citoyenneté sexuelle par le biais d'un projet d'art communautaire, 2- promouvoir l'autonomie d'action citoyenne dans une visée d'émancipation sexuelle et 3 -recueillir des données qualitatives auprès des participantes et participants. L'approche choisie pour promouvoir l'autonomie d'action citoyenne et l'émancipation des PSH tout en adoptant une posture de chercheure accompagnatrice est la recherche émancipatoire. Cette nouvelle perspective épistémologique exige la transformation des rapports de production des savoirs et l'engagement politique des chercheurs et des participantes et participants (Tremblay et Hudon, 2014). Tandis que l'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle a été le moyen visé pour répondre à notre question de recherche et ainsi favoriser l'émancipation sexuelle des PSH, l'art communautaire est l'outil de travail que nous avons sélectionné puisqu'il permet de donner une voix aux personnes vivant l'exclusion en misant sur leurs visions, leurs pouvoirs

d'actions et leurs paroles (Lamoureux, 2001). Cela dit, notre projet comporte un certain nombre de limites à considérer que nous aborderons en toute transparence dans le but de les surpasser au sein d'éventuels projets. Entre autres, nous questionnerons la posture d'accompagnatrice, dans ce cadre précis de recherche, qui comporte aussi un lot de défis, la chercheure devant continuellement remettre en question sa propre influence au sein du groupe et son propre niveau d'engagement citoyen.

Ce mémoire est divisé en six chapitres dont le premier s'appuie tout d'abord sur la situation actuelle de certaines PSH qui vivent un sentiment d'oppression sexuelle. En guise de mise en contexte, cette première partie de notre ouvrage explique la problématique qui découle des situations d'oppression sexuelle des PSH et fait état des connaissances qui y sont relatives. Nous y présentons les modèles actuels de compréhension du handicap, un portrait des PSH au Québec et différents constats liés aux besoins et droits sexuels de ces personnes. Le second chapitre présente notre conception à l'égard de cette thématique et précise d'emblée les objectifs et questions de recherche qui nous interpellent. Nous explicitons ensuite, au chapitre 3, la méthodologie choisie pour répondre à ces questions et atteindre nos objectifs, incluant l'organisation du projet, la description des partenaires, la description des données recueillies et leur traitement. Le quatrième chapitre présentera les résultats d'analyse thématique de cette recherche qualitative, catégorisés et appuyés par des extraits de discours des participantes et participants. Ensuite, le chapitre 5 de ce mémoire sera consacré à une discussion des résultats qui pose un regard critique sur la pertinence et les limites du projet puis on y présente les réponses aux questions de recherche. Finalement, la conclusion de cet ouvrage porte sur des stratégies d'action individuelles, sociales et politiques ainsi que sur des recommandations liées à l'intervention et à de possibles recherches futures. La trame du processus d'émancipation sociale et sexuelle des PSH, étudiée sous l'angle des droits, est le fil conducteur liant cet ouvrage du début à la fin.

CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE

1.1 Problématique

Les personnes en situation de handicap (PSH) représentent environ 15% de la population mondiale, soit près d'un milliard d'individus (ONU, 2016). Malgré cela, elles souffrent souvent de marginalisation et d'exclusion, ce qui bafoue leurs droits les plus fondamentaux. Au-delà de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité nationale, l'Organisation des Nations Unies a, entre autres, pour mission la protection des Droits de l'Homme. C'est en conformité avec cette mission qu'elle adoptait, en décembre 2006, la Convention relative aux droits des personnes handicapées ayant pour objectif de «promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque» (art.1). Les articles de cette Convention et l'application de son Protocole intéressent donc toutes personnes ayant des limitations fonctionnelles :

> «Par personnes handicapées, on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres».

Afin de soutenir l'opérationnalisation de cette pleine participation sociale, la Convention comporte une cinquantaine d'articles. L'ONU présente ainsi les différentes mesures à mettre en place pour faire en sorte que les PSH soient à même d'exercer l'ensemble des droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour Tremblay (2011), cette Convention est l'une des mesures sociales relevant du processus d'émancipation sociale des PSH. Selon l'auteure, trois principales périodes de révolution des droits des PSH ont construit ce processus d'émancipation. Une première phase de cette émancipation correspond à la reconnaissance des droits civils des PSH au cours des années 1970 : la désinstitutionalisation. Cette étape a permis aux PSH d'échapper à une certaine ghettoïsation en leur permettant de vivre au sein de la Cité. La désinstitutionalisation

marque la fin de la ségrégation des PSH. Par la suite, à partir des années 1980, s'installe une seconde révolution concernant les droits sociaux, économiques et culturels de ces personnes incluant : « ...le droit à la santé, aux loisirs, au travail, à un revenu, aux transports, à l'accès aux programmes publics d'éducation [...] afin qu'elles puissent contribuer au développement de la collectivité » (Tremblay, 2011. p.26). Cette deuxième phase conteste l'exclusion des PSH dans la société active et met donc l'accent sur leur intégration civile et sociale. Le processus d'émancipation des PSH poursuit son cours avec une révolution contemporaine concernant l'exercice de leurs droits politiques à titre de citoyennes et citoyens à part entière. Non seulement revendique-t-on le droit de participer à la Cité, mais on souligne d'emblée l'importance de l'intégration des PSH dans la prise de décisions par un processus effectif de socialisation politique. Cette phase actuelle, au-delà de la simple intégration, met l'accent sur la réelle inclusion des personnes. Cependant, malgré l'évolution des valeurs liées à l'autonomie et à la liberté sociale des PSH, le processus d'émancipation doit se poursuivre car ces dernières subissent encore un retard important en matière de reconnaissance et d'exercice de leurs droits politiques (Schur, 2003). Pour rattraper ce retard il faut faire la promotion de la pleine inclusion. Parmi les interventions possibles, figure la création de projets fondés sur une approche politique, abordée sous l'angle de l'appropriation et l'exercice des droits (Tremblay, 2011).

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé sexuelle et génésique humaine est une notion fondamentalement et universellement appuyée sur les droits de l'homme. En ce sens, l'organisme définit la santé sexuelle comme un état de bien-être à la fois physique, psychologique et social qui exige une approche positive et respectueuse et qui permet de véritables expériences sexuelles comme source de plaisir sans risque ni violence (OMS, 2016). Comme partie intégrante de la société, la communauté des PSH doit également avoir accès à une vie sexuelle saine. Mais est-ce vraiment le cas? Les situations de discriminations touchent-elles également les droits sexuels des PSH? Quelle place le processus d'émancipation sociale de ces personnes accorde-t-il à l'émancipation sexuelle? Si les PSH vivent des situations oppressantes liées à l'expression de la sexualité, comment promouvoir la reconnaissance, l'appropriation et la plein participation de celles-ci eu égard aux droits sexuels?

Les PSH sont victimes d'oppressions compromettant l'expression de leur sexualité et l'exercice de leur droit à la santé sexuelle (Dupras, 2015a). Les obstacles sont de plusieurs ordres. Ils sont parfois intrinsèques, parfois liés au milieu familial et institutionnel et ils dépendent aussi du contexte et de l'environnement social des PSH. Dès l'enfance, le handicap prend trop de place et nuit à la reconnaissance de la sexualité des PSH. Des parents envoient plus ou moins consciemment des messages négatifs à leurs enfants ou adolescents en situation de handicap au sujet d'une possible vie sexuelle future. Même les parents apportant habituellement un soutien dans les autres sphères de la vie de l'enfant alimentent cette exclusion, souvent dans le but de protéger leur enfant d'une peine de cœur et de ce qu'ils perçoivent comme un futur rejet (Shuttleworth, 2007). Certaines jeunes PSH grandissent donc avec cette identité asexuée.

Les attitudes familiales, semblent maintenir les enfants en situation de handicap dans le déni de leur propre sexualité. Cette auto-marginalisation, apprise en milieu familial, peut se révéler troublante lorsque l'enfant grandit et éprouve des besoins et des désirs sexuels existants. Par ailleurs, non seulement des proches, mais des professionnels de la santé ressentent également une forme d'inconfort eu égard aux questions de sexualité des PSH (East et Orchard, 2014). Cela dit, ce type de réactions de la part de l'entourage peut parfois mener à une approche négative et restrictive, voire au déni de la sexualité (Swango et Wilson, 2009). Une telle situation peut même se traduire par un refus de la responsabilité en matière d'éducation sexuelle, ce qui amène une délégation de la tâche, mais sans trop savoir vers qui exactement cette mission sera dirigée. (East et Orchard, 2014).

Notons qu'en plus d'offrir une vision normalisée, hétéronormative et stéréotypée (McCabe et Holmes, 2014), le processus d'éducation à la sexualité des PSH mise plus souvent sur la gestion des risques, plutôt que sur les notions de plaisir, de désir et d'intimité (Löfgren-Martenson, 2012). Cette approche éducationnelle en matière de sexualité des PSH semble être hypermédicalisée (McCabe & Holmes, 2014) car elle est davantage axée sur les risques de transmission de maladies infectieuses, les risques de grossesse non désirée et les risques

d'abus que sur le développement de soi et la capacité de s'approprier les différents droits sexuels.

Milligan et Neufeldt (2001) soutiennent l'hypothèse que l'identité des personnes identifiées comme ayant un handicap physique ou intellectuel est socialement construite comme étant asexuée. Les auteurs expliquent que cette conception sociale se fonde sur des représentations liées à la capacité de séduction, aux standards de beauté, au statut socioéconomique et à l'isolement social des PSH. Dans le même ordre d'idées, Löfgren-Martenson (2012) soutient qu'une pédagogie critique à l'égard de ces normes sexuelles est nécessaire pour contrer l'isolement sociosexuel de ces personnes. Les barrières familiales qui, sous le prétexte de la protection du bien-être des jeunes PSH, mènent parfois à l'impossibilité de relations intimes et les barrières sociales, comme le manque d'informations adéquates et le mythe de l'asexualité des PSH, sont sources d'oppressions sexuelles parfois fortement intégrées par les PSH elles-mêmes. Selon Esmail, Darry, Walter et Knupp (2010), pour contrer ces obstacles, la valorisation et l'appropriation des droits sexuels sont impératives. Cela dit, une première étape s'impose avant l'appropriation des droits sexuels des PSH: la reconnaissance sociale de leurs besoins sexuels.

Les personnes en situation de handicap ont des désirs, des aspirations et des besoins sexuels au même titre que toute autre personne. Plus particulièrement, la sexualité et les relations amoureuses sont des aspects importants dans la vie de plusieurs personnes vivant avec une déficience intellectuelle (Siebelink, de Jong, Taal et Roelvink, 2006). Socialement, l'association des termes handicap et sexualité est aujourd'hui abordée sous l'angle des droits humains (Vaginay, 2013). Les mouvements sociaux « en faveur de la qualité de vie affective et sexuelle des personnes handicapées physiques est une véritable action politique de citoyenneté responsable » (Mercier, 2005, p.40) Ainsi, tant pour les personnes vivant une situation de handicap mental que pour celles qui vivent un handicap physique, la sexualité occupe une place importante et se situe au cœur de la dénonciation des oppressions pour plusieurs d'entre elles. En effet, sur le plan sexuel, l'émancipation des PSH s'actualise par la revendication des droits de la personne (Tremblay, Cudini, Mercier

et al. , 2014). Notamment, le droit à l'information, voire le droit à l'éducation sexuelle tel qu'expliqué par Mercier (2005) :

> « Les personnes déficientes mentales sont considérées comme ayant de plein droit accès au plaisir relationnel, affectif et sexuel ; mais elles ont aussi droit à un accompagnement adéquat, qui tienne compte des risques et des capacités à prendre pleinement leurs responsabilités, pour elles-mêmes et à l'égard des autres » (p.40).

Ce droit à l'accompagnement à la sexualité est de plus en plus pris en compte par les éducateurs sociaux (Ménoreau et Dupras, 2014). Au Québec, l'éducation à la sexualité des PSH s'est concrétisée par la création de divers programmes de formation ou d'interventions. Une évaluation de ces programmes, publiée par Dupras (2006), révèle que ceux-ci endossent généralement une vision réductrice de l'éducation à la sexualité en uniformisant les pratiques dans une perspective de normalisation. C'est-à-dire que l'intervention éducatrice devient alors programmée, souvent sous l'emprise d'une vision paternaliste couplée à des attitudes protectrices. À titre d'exemple, une vision normalisante d'éducation à la sexualité pourrait mettre l'accent soit sur des concepts hétéronormatifs, qui placent les relations hétérosexuelles au premier plan des relations interpersonnelles, soit sur des concepts liés à la conjugalité et à la domesticité, qui exigent la relation de couple et la cohabitation dans l'atteinte de l'idéal relationnel.

La promotion de programmes d'éducation à la sexualité entièrement fondés sur l'éveil et le sentiment amoureux, qui imposent cet impératif dans la compréhension d'une sexualité dite normale, intègre également cette normalisation de l'éducation sexuelle des PSH. Les apprenants, dans ce cas, reçoivent des informations idéalisées peu représentatives de la réalité d'autant plus diversifiée. À titre d'exemple, une jeune femme en situation de handicap physique pourrait croire qu'elle sera sexuellement satisfaite dès qu'elle trouvera un conjoint qui veut bien devenir son amoureux et habiter avec elle, ce qui exclut les relations homosexuelles ou les autres formes de patrons relationnels au sein desquelles elle pourrait tout autant être satisfaite. Ce qui exclut également la possibilité de vivre une insatisfaction sexuelle au sein d'un couple amoureux.

Dans le but de dépasser cette importante limite éducationnelle, de nouveaux programmes ont vu le jour. En lien avec les récentes revendications concernant les droits sexuels des PSH (Tremblay *et al.*, 2014), certaines PSH ont participé activement à un programme d'éducation à la citoyenneté sexuelle (Dupras, 2012; Dupras et Bourget, 2010). De cette nouvelle posture éducationnelle, il est possible de constater une transformation des valeurs orientant l'éducation sexuelle des PSH, partant d'une vision sociale réductrice, voire paternaliste et progressant vers une vision sociale participative, voire émancipatrice (Dupras, 2013). L'éducation à la citoyenneté sexuelle est à la fois un engagement politique et un mouvement d'émancipation pour les PSH. Les objectifs d'un tel programme visent non seulement l'amélioration de la santé sexuelle, mais aussi l'inclusion des PSH dans le processus d'apprentissage en évitant de reproduire l'oppression qu'elles subissent parfois dans le cadre d'une éducation normalisante.

L'approche de l'éducation à la citoyenneté sexuelle, bien que novatrice (Dupras, 2013), n'ouvre pas automatiquement la porte aux autres acteurs : familles, intervenants, direction des institutions et autres citoyens qui ont également besoin d'un lieu de parole et d'échanges. Ouvrir la porte à ces acteurs en encourageant le partage et le dialogue dans des lieux publics constitue une forme d'éducation axée sur la démocratisation de la sexualité. Giddens (2006) affirme que « De fait, la pratique de la discussion ouverte constitue elle-même un moyen d'éducation démocratique : prendre part à des débats avec autrui est susceptible de mener à l'émergence d'une forme plus éclairée de citoyenneté. » (p.227). Ainsi, une éducation démocratique requiert des espaces de parole ouverts à une mixité d'acteurs impliqués dans un processus d'émancipation. En ce sens, l'ouverture sur un dialogue démocratique à l'égard de la sexualité devient l'un des moyens d'éducation à la citoyenneté sexuelle. Cette éducation politique s'incarne dans des relations libres et égales. Elle promeut l'autonomie et le libre-arbitre des individus et exclut les jeux de pouvoir avec ses privilèges et avantages. Pour Giddens (2006), l'impact principal de la démocratie sur l'expérience sexuelle représente un chemin direct vers l'émancipation des personnes.

À la lumière de cette démocratisation de la sexualité et des besoins d'éducation citoyenne des PSH, il est légitime de se questionner sur le chemin à emprunter pour articuler une

prise de conscience à la fois individuelle et collective. À savoir : comment combiner l'éducation à la citoyenneté sexuelle, l'émancipation des PSH et la co-production de savoirs pertinents, au sein de relations libres et égales? Autrement dit, à titre d'intervenante ou d'intervenant, comment promouvoir une pratique sexologique citoyenne et démocratique auprès des PSH?

Joindre le concept de citoyenneté sexuelle avec l'engagement démocratique dans un même programme soulève plusieurs défis éducationnels. Il faut remettre en question le rôle de l'éducatrice ou de l'éducateur. Une position de supériorité ou d'autorité est incompatible avec le rôle d'accompagnateur. Afin de promouvoir une pleine participation des apprenant-e-s, l'approche doit être conçue pour leur permettre d'endosser le rôle de sujet et non d'objet. Un autre obstacle à considérer est sans contredits, le piège de la normalisation. Une vision holistique de la sexualité accordera une importance primordiale à la pluralité des expériences individuelles. Le défi de l'engagement citoyen et démocratique rappelle la nécessité de l'engagement même de l'éducateur qui devra alors s'attendre à développer des habiletés citoyennes qui concordent avec les besoins et les capacités des apprenant-e-s. Une approche innovatrice et pertinente serait donc d'arrimer objectifs sexologiques et éducation démocratique afin de promouvoir une réelle émancipation sexuelle des PSH ainsi qu'une meilleure participation à la citoyenneté sexuelle. Un tel projet éducatif est pertinent puisqu'il répond à la nécessité d'un accompagnement sexuel à la fois professionnel, participatif et émancipateur à l'égard des PSH. La participation à un tel projet permettrait un meilleur engagement social à titre de citoyen sexuel ou de citoyenne sexuelle. Reste à savoir quel type d'interventions ou de stratégies sociales, individuelles ou collectives, permettraient ce développement. Autrement dit, quelles seraient les conditions d'émancipation sexuelle d'un groupe de PSH participant à un projet d'éducation à la fois citoyenne et démocratique? Afin d'appuyer la pertinence de cette recherche, il s'avère important de comprendre d'abords les connaissances et interprétations actuelles liées au handicap.

1.2 État des connaissances

1.2.1 Le handicap

Comprendre la notion de handicap peut se révéler comme étant une tâche difficile, d'autant plus, qu'au-delà du langage courant, il existe des définitions propres au monde médical et à l'univers juridique. Le terme handicap, aujourd'hui usuel, remplace d'anciens termes péjoratifs comme : infirme, invalide, inapte, etc., qui laissaient entendre que les personnes étaient incomplètes ou incapables. Le mot handicap trouve son origine dans la langue anglaise par une compression de l'expression « hand in cap », soit : la main dans le chapeau (Ravaud, 2009). Cette idée exprimait une forme de jeu où l'on s'échangeait et misait sur des objets dans un chapeau sans avoir la capacité d'en voir le contenu. Le concept a été transposé aux courses de chevaux où l'on imposait des désavantages proportionnels à la force des chevaux, afin que tous aient une chance égale. Le handicap est d'ailleurs une expression fortement utilisée dans le monde sportif, où elle désigne le principe qui consiste à donner un ou plusieurs points d'avance à un adversaire ayant une moyenne plus faible. De cette façon, la charge du handicap retombe sur les épaules du plus fort. Dans le sens propre du terme handicap, ce sont les personnes normales qui supporteraient le poids du handicap au bénéfice des plus faibles (Dorvil et Mayer, 2009). Dès son origine, le concept de handicap désigne l'inexistant, en ce sens, qu'il subsiste uniquement en comparaison des autres ou d'une norme. Puis, ce n'est que dans les années 1950 que le néologisme apparait dans les annales politiques, en France où il commence également à être utilisé dans le monde médical, sous l'angle d'une nouvelle approche: la réadaptation (Ravaud, 2009). Le respect de la différence est une valeur qui s'est peu à peu propagée à travers les nations. Cependant, trois autres décennies ont été nécessaires pour mettre en place un mouvement international de conscientisation sociale des réalités oppressives vécues par les PSH. Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ, 2016a), « La décennie de 1981 à 1992, a été une période consacrée à la sensibilisation ainsi qu'à l'amélioration de la situation et à l'égalisation des chances des personnes handicapées dans le monde ».
(DISPONIBLE : https://www.ophq.gouv.qc.ca/evenements/semaine-quebecoise-des-personnes-handicapees/edition-2016/historique.html).

Cet important mouvement vers l'émancipation social des PSH a été soutenu par un certain nombre de dispositions sociales, politiques et scientifiques telles que décrites par Dorvil et Mayer (2001) :

> « S'il est généralement admis que cette décennie a été l'occasion pour les personnes handicapées de marquer des points sur le plan de leurs droits et de leurs conditions de vie, 1981-1992 a été aussi l'occasion d'une démarche internationale de grande envergure, sous la houlette de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à laquelle ont participé divers comités d'experts de différents pays. Plus près de nous, le Comité québécois de la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps (CQCIDIH) et la Société canadienne de la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps (SCCIDIH) ont activement participé à cet effort de la communauté scientifique mondiale ».

Dans son Rapport mondial sur le handicap (2012), l'OMS, qualifie la notion de handicap comme « complexe, évolutive, multidimensionnelle et controversée [...] un terme vaste, qui recouvre les déficiences, les limitations fonctionnelles et les restrictions de participation, et se rapporte aux aspects négatifs de l'interaction entre un individu ayant un problème de santé et les facteurs contextuels, environnementaux et personnels » (p.4). Les définitions du mot handicap sont éphémères et se succèdent. Soulignons, qu'au Québec, la loi reconnait comme personne handicapée : « Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. » (RLRQ, c. E-20.1, article 1. g). En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques (OPHQ, 2016b). D'un point de vue académique, le handicap peut être envisagé selon deux courants distincts. Selon Hamonet et Magalhaes (2003), il y a, d'une part, une définition s'inspirant davantage d'un modèle médical. De ce point de vue, la déficience est conçue comme pathologique et elle détermine le handicap. D'autre part, une lecture sociologique du handicap soutient que c'est davantage la société qui génère les situations de handicap. De ce courant sociologique, deux modèles ont été schématisés. En France, Hamonet et Magalhaes (2003) proposent un

système d'identification et de mesure du handicap fondé sur deux aspects centraux : « les situations de la vie qui conditionnent le handicap et la subjectivité (ou point de vue de la personne) qui conditionnent sa façon de réagir face à son état corporel, fonctionnel et situationnel » (p.524). Le tableau suivant résume ce système identificatoire de mesure.

Tableau 1 Le Système d'identification et de mesure du handicap (SIMH)

1. Le corps Ce niveau comporte tous les aspects biologiques du corps humain, avec ses particularités morphologiques, anatomiques, histologiques, physiologiques, et génétiques.
Certaines modifications du corps d'origine pathologique (maladie ou traumatismes) ou physiologiques (effets de l'âge, grossesse...) peuvent entraîner des limitations des capacités. On voit donc que les modifications pathologiques ne sont pas les seules en cause.
2. Les capacités Ce niveau comporte les fonctions physiques et mentales (actuelles ou potentielles) de l'être humain, compte tenu de son âge et de son sexe, indépendamment de l'environnement où il se trouve.
Les limitations des capacités (réelles ou supposées), propres à chaque individu, peuvent survenir à la suite de modifications du corps mais, aussi, du fait d'altérations de sa subjectivité.
3. Les situations de la vie Ce niveau comporte la confrontation (concrète ou non) entre une personne et la réalité d'un environnement physique, social et culturel.
Les situations rencontrées sont : les actes de la vie courante, familiale, de loisirs, d'éducation, de travail et de toutes les activités de la vie, y compris les activités bénévoles, de solidarité et de culte, dans le cadre de la participation sociale.
4. La subjectivité Ce niveau comporte le point de vue de la personne, incluant son histoire personnelle, sur son état de santé et son statut social.
Il concerne tous les éléments subjectifs qui viennent compromettre ou supprimer l'équilibre de vie de la personne. Il représente le vécu émotionnel des événements traumatisants : circonstances d'apparition et d'évolution, annonce et prise de conscience de la réalité des faits et acceptation de vivre avec sa nouvelle condition.

Tableau 1. Source : « La notion de handicap », *Éditorial / Annales de réadaptation et de médecine physique*, 46 (2003), 521–524.

Ce modèle explicatif adopte une position néo-libérale en ce sens que l'individu est le principal responsable de son autonomie face à l'adversité qu'il doit impérativement affronter. Un deuxième modèle, québécois, de Fougeyrollas et Roy (1996), propose une lecture du handicap à partir du processus de production du handicap. De ce point de vue, c'est l'interaction entre différents facteurs qui module la capacité d'autonomie de l'individu. Les auteurs expliquent que « ce processus met en lumière le mode de production d'obstacles ou de facilitateurs à la réalisation des habitudes de vie d'une personne » (p.34). Le tableau 2 représente la schématisation du processus de production du handicap.

Tableau 2 Processus de production du handicap

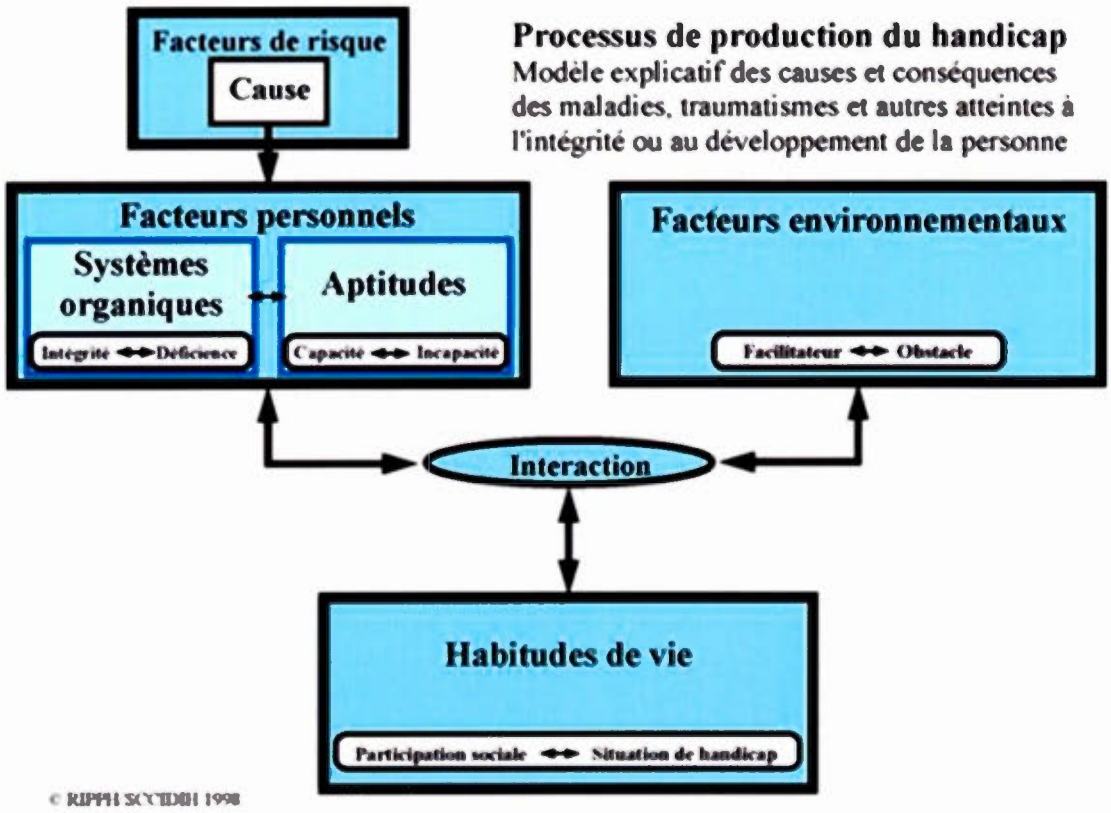

Source : Fougeyrollas et Roy, 1996, p.34.

1.2.2 Le processus de production du handicap et le handicapisme

Le processus de production du handicap permet de comprendre comment une personne ayant des limitations fonctionnelles (mentales ou physiques) est perçue comme une personne dite handicapée. À partir de ce modèle, « le handicap ou degré de réalisation des habitudes de vie, en tant que conséquence sociale, est toujours situationnel et ne peut être compris comme une caractéristique intrinsèque de la personne.» (Fougeyrollas, 1996, p.35). Selon l'auteur, plutôt que de catégoriser le handicap, le processus de production du handicap vise à mieux comprendre les résultats de plusieurs interactions entre la personne et l'environnement puis, à les expliquer, selon différents types de situations socialement construites. Cette vision fait donc du handicap non pas une caractéristique intrinsèque à la personne, mais bien un résultat de l'interaction entre facteurs personnels et sociaux. Selon

Masson (2013), c'est à partir de cette compréhension sociale du handicap qu'émerge le concept de « handicapisme ». La même auteure explique que ce concept peut être défini comme un ensemble de présupposés (conscients ou non) conduisant au traitement différentiel des PSH fondés sur des incapacités existantes ou même présumées. Le concept de handicapisme, bien qu'il représente toujours un anglicisme, s'explique dans le même sens que le racisme, l'âgisme, ou le sexisme. Après plus de 20 ans de recherches interdisciplinaires dans le domaine des « *disability studies* », Dan Goodley publie, en 2014, «Dis/ability Studies: Theorising disablism and ableism. ». Dans cet ouvrage, l'auteur contextualise le concept de handicapisme (*disablism*) en précisant qu'il s'agit de l'exclusion sociale, politique, culturelle et psycho-affective des personnes souffrant de déficiences physiques, sensorielles et / ou cognitives. Cette exclusion doit être comprise comme une facette des idéaux contemporains néolibéraux qui considèrent le citoyen comme productif, responsable et autonome (Goodley, 2014). Cela dit, des données statistiques, telles que présentées à la section suivante, témoignent de l'exclusion socio-affective des personnes étiquetées principalement en fonction de ce que l'on considère comme des limitations.

1.2.3 Le portrait des PSH au Québec

En 2010, l'Institut de statistique du Québec dépose un rapport présentant le portrait statistique des personnes vivant avec une incapacité, tiré de de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006. La population avec incapacité sur laquelle porte l'enquête est la population québécoise vivant en ménage privé ou dans certains ménages collectifs non institutionnels, telles les résidences pour personnes âgée. Élaborée en étroite collaboration avec l'OPHQ, la recherche repose sur un définition du handicap comportant onze types d'incapacités ainsi formulées : l'incapacité liée 1) à l'audition, 2) à la vision, 3) à la parole, 4) à la mobilité, 5) à l'agilité, 6) à la douleur, 7) à l'apprentissage, 8) à la mémoire, 9) à la déficience intellectuelle ou au trouble du développement, 10) aux troubles psychologiques, et 11) l'incapacité de type indéterminé.

Dans ce rapport, on indique que la prévalence du handicap pour l'année 2006, est d'un québécois sur dix, équivaut à près de 770 000 individus. De ce nombre, 32% sont âgés de 65 ans et plus, cependant l'écart entre les hommes et les femmes est significatif dans cette catégorie car ces dernières sont plus nombreuses. Plus spécifiquement, en 2006, près de la

moitié (49 %) des femmes de 75 ans et plus ont une incapacité comparativement à 40 % des hommes du même âge.

L'enquête révèle qu'environ sept personnes sur dix ont des incapacités liées à la mobilité. Cela dit, la mobilité, l'agilité et la douleur représente les incapacités les plus importantes. On note également un pourcentage relativement élevé de personnes vivant avec une incapacité auditive. Les troubles du développement et la déficience intellectuelle représente la plus petite catégorie des incapacités identifiées.

Figure 1 Types d'incapacité[1], population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2006

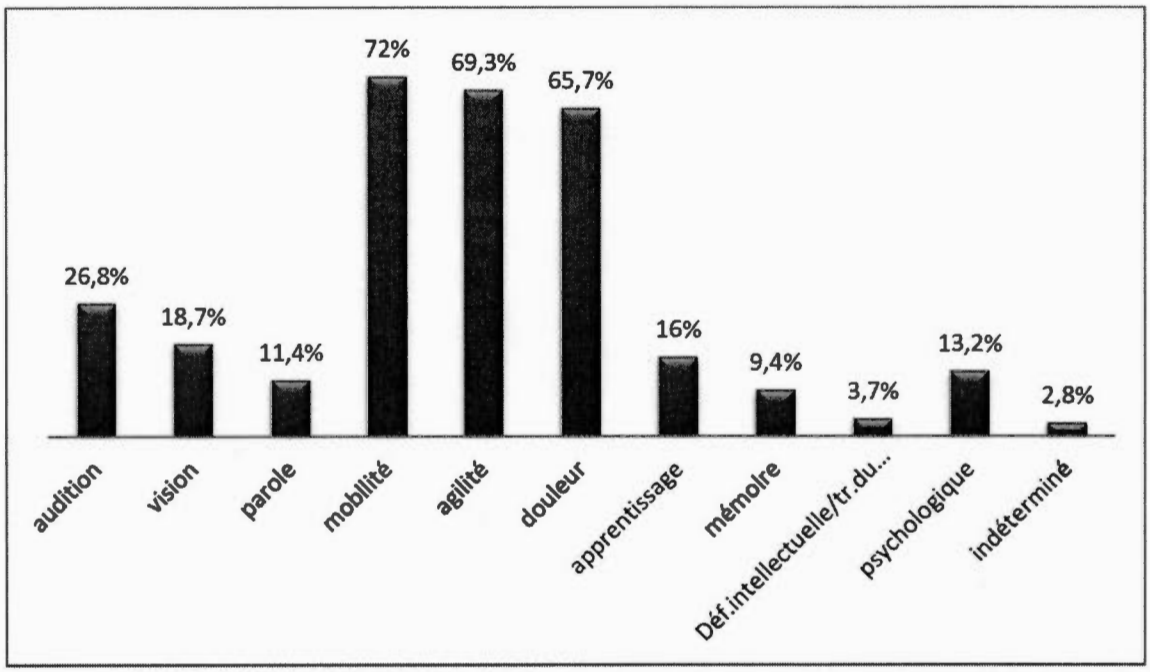

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.
Source : *Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006*, Statistique Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

En lien avec le niveau de gravité des incapacités, le rapport indique qu'en 2006, environ 40% des personnes répondantes vivent avec une incapacité grave ou très grave alors que seulement le tiers (34%) vivent avec une incapacité légère. Plusieurs de ces personnes (77 %) déclarent que la principale condition médicale causant leurs limitations est toujours présente ou présente de façon régulière. On estime que 26% d'entre elles vivent avec une incapacité depuis plus de 20 ans, tandis qu'environ la moitié vit ainsi depuis plus de dix ans. Certaines caractéristiques sociodémographiques sont également spécifiques à la

population étudiée. Dans le rapport de l'Institut de la statistique du Québec, les auteurs évoquent que « Entre 2001 et 2006, la proportion des personnes de 15 ans et plus avec incapacité vivant seules a diminué significativement au Québec, passant de 36 % à 32 %. Une baisse significative est observée chez les femmes, alors qu'il est question de tendance moins systématique chez les personnes de 15-64 ans » (p.96). Pour ce qui est des personnes avec incapacités mariées ou vivant en union de faits, elles représentent 46%, un nombre passablement inférieur à celui qu'on retrouve chez les personnes n'ayant aucune incapacité (59%). La majorité des personnes ayant une incapacité n'ont pas ou n'ont pas eu d'enfants (87%) comparativement aux ménages des personnes n'ayant aucune incapacité (63%). Au niveau de l'éducation scolaire, une personne sur cinq vivant sans incapacité a obtenu un diplôme de niveau universitaire alors que seulement une personne sur dix ayant une incapacité a atteint le même niveau d'étude. Près de 22% des personnes avec incapacité n'ont pas de diplôme d'études secondaires et près de la moitié (46%) ont déclaré un revenu annuel inférieur à 15 000$ en 2005. Plus positivement, l'enquête révèle que « entre 2001 et 2006, la part des personnes avec incapacité qui appartiennent à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu a diminué de façon marquée passant de 33 % à 23 % » (p.103).

Des caractéristiques psychologiques de cette population sont également présentées dans ce rapport. On y indique, entre autres, que 57% des personnes avec des incapacités s'estiment heureuses alors que seulement 4% qui pensent que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Ce niveau de bonheur est relativement bas chez les personnes avec des incapacités liées à des troubles psychologiques car un peu plus du tiers d'entre elles s'estiment malheureuses. On démontre également que 25% des personnes répondantes affirment vivre quotidiennement avec un niveau élevé de stress et que ce niveau est plus élevé particulièrement chez les personnes ayant une incapacité grave ou très grave (33,5%). Finalement, 85% des personnes avec incapacité affirment avoir des amis intimes, ce qui laisse 15% d'entre elles sans aucun ami. Les ainés et les personnes vivant avec une incapacité grave ou très grave sont les plus nombreuses à affirmer n'avoir aucune relation intime avec une autre personne.

1.2.4 Les besoins sexuels des PSH

D'emblée, le terme « besoin » renvoie à un manque à combler. Le concept suggère une différence ou un écart entre ce qui est et ce qu'on voudrait qui soit. Selon l'Office québécois de la langue française (2010), le besoin est une « sensation de manque ou de privation qui incite un individu à agir pour la faire disparaître et qui est à l'origine du processus de décision »

(DISPONIBLE : http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8370997).

Appliqué à la sexualité, le concept de besoin peut refléter un manque soit sur le plan physique, psychologique ou social (Dupras, 2007). Physiologiquement, une personne en situation de handicap pourrait avoir besoin d'accompagnement à la sexualité. À titre d'exemple, une tierce personne pourrait alors venir en aide à la PSH en positionnant correctement son corps. Des besoins sexuels psychologiques non comblés pourraient être reliés à l'insatisfaction des interrelations intimes, comme cela touche environ 15% des personnes vivant avec une incapacité au Québec, en 2006, tel que présenté plus tôt, tandis que des besoins sociosexuels non comblés pourraient prendre naissance dans le non-respect des droits sexuels que nous expliciterons plus loin. Dupras (2007), explique que « de nombreuses personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés. Certaines d'entre elles souffrent de ne pas pouvoir satisfaire leurs besoins sexuels ou affectifs » (p.94). De ce fait, cet auteur précise que les répercussions de la privation sexuelle peuvent avoir un impact tant au niveau physique que psychologique ou sociologique en ce sens que les PSH pourraient s'en trouver isolées, vivre un sentiment dépressif ou même remettre en question leurs propre identité sexuelle.

Dans le chapitre sur les besoins insatisfaits, les auteurs du Rapport mondial sur le handicap, publié par l'OMS en 2012, consacre une courte section à la santé sexuelle et génésique dans laquelle on affirme que « Bien que peu de données soient disponibles, beaucoup pensent que les besoins non satisfaits des personnes handicapées [en matière de sexualité] sont significatifs. Les adolescents et adultes handicapés sont plus susceptibles d'être exclus des programmes d'éducation sexuelle » (p.69). Tel que mentionné dans la description des

oppressions sexuelles subies par les PSH, les besoins sexuels non satisfaits sont non seulement présents dans leur vie, mais sont également source de revendications.

Des études scientifiques ont abordé les besoins sexuels des PSH du point de vue de l'interaction sociale. L'étude qualitative de Boudaoud (2013) souligne que les pratiques sexuelles existent chez les personnes handicapées vivant en couple. Il a identifié un certain nombre d'obstacles à la pratique de la sexualité des PSH, comme les carences relationnelles, les restrictions d'informations et une évolution anormale de l'identité sexuée, qui ont freiné, voire empêché, l'expression des désirs sexuels des participantes et participants. Dans le même ordre d'idée, l'analyse secondaire des données de l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance » (HID), faite par Giami et De Colomby (2008), présente de quelles façons la sexualité des PSH résulte d'une forme de construction et de détermination sociale. L'analyse des mêmes auteurs renforce leur hypothèse de l'influence souvent négative de l'entourage organisationnel (institutionnel et familial) des PSH sur l'expression de leur sexualité et même sur la possibilité d'avoir des relations socio-sexuelles.

Pour Sévène (2014), la fonction sexuelle ne peut être comprise qu'à la lumière des difficultés liées au handicap. En ce sens, l'auteur souligne que le dépassement du handicap n'est envisageable que par l'accompagnement des PSH dans un processus de création qui vise alors à faciliter ou stimuler les ressources déjà existantes de la personne. Campagna (2012) affirme que les PSH ressentent aussi des désirs sexuels, tout comme une très grande majorité des individus, mais que le handicap peut occasionner des problèmes liés à la possibilité de satisfaire ces désirs et que la société peut nuire à de telles opportunités (p.14). Également en 2012, la publication de l'ouvrage scientifique « Sex and Disability » (McRuer et Mollow) présente la jonction des *disability studies* et de la sexologie dans une approche Queer.

> « Il s'agit d'une approche qui ne recherche plus l'inclusion ou l'intégration des personnes handicapées dans les modèles dominants de l'hétéronormativité, mais

> bien au contraire d'une approche qui valorise les différences proposées par ces personnes et les inscrit dans un combat plus général contre les formes de dominations sociales et idéologiques » (Giami, 2015, p.20).

Ainsi, les besoins sexuels des PSH ne font plus partie d'un phénomène à démontrer en sciences sociales. Ils figurent comme une importante variable parmi les facteurs de bien-être qu'il faut maintenant considérer non seulement dans la sphère privée, mais d'emblée comme un enjeu public relevant de la sphère sociale et politique. D'abord, parce que les besoins sexuels sont une partie intégrante de la santé sexuelle et de la santé globale (OMS, 2015), ensuite, parce qu'ils sont au cœur de bon nombre de revendications sociales et politiques des PSH.

1.2.5 Les droits sexuels des PSH

Ce constat oblige à penser la PSH non seulement comme sujet individuel, mais bien comme sujet politique et citoyen (Dupras, 2015a). Ce nouveau paradigme émancipatoire « est fondé sur la reconnaissance et l'exercice effectif des droits des PSH » tant au niveau des droits universels que des droits sexuels et sur le fait que cette reconnaissance repose sur la participation citoyenne (Tremblay *et al.*, 2014). Des organisations mondiales ont concrétisé une série de droits sexuels sous forme de chartes, entre autres, la World Association for Sexual Health (WAS, 2014) et l'International Planned Parenthood Federation (IPPF, 2008). Ces documents indiquent que les droits sexuels sont un ensemble de règles universelles et égalitaires qui adoptent des principes éthiques, notamment, la liberté, la sécurité, l'intégrité, la dignité et la non-discrimination. Dupras (2015a) nous explique que les droits sexuels, politiquement fondés, permettent de passer du droit à une liberté sexuelle négative (une séries de droits reconnus, mais non accordés) au droit à une liberté sexuelle positive (l'appropriation des droits et la participation active à la vie sexuelle). Giami (2015a), suite à une revue documentaire des quarante dernières années, explique « comment les liens entre des discours sur la sexualité entrant dans le registre de la santé, d'une part, et celui des Droits de l'homme, d'autre part, se sont articulés pour donner naissance aux « droits sexuels » (p.106). D'un point de vue critique, L'auteur démontre dans cet article, comment ce concept, socialement construit, a influencé l'évolution des idées concernant la sexualité. Plus précisément, l'article présente l'évolution du concept des droits sexuels selon quatre

phases. En ordre chronologique, on peut y lire les étapes suivantes : 1- La mise en place des concepts : la santé sexuelle, 2- L'inclusion des questions sexuelles, de reproduction et de genre dans les Droits de l'homme, 3- L'inclusion des Droits de l'homme dans le champ de la santé sexuelle et reproductive et 4- L'émergence des questions d'identité de genre et de lutte contre les discriminations (p.107). Cette certaine évolution témoigne que la santé sexuelle n'est plus seulement une question de santé publique ou un état, mais bel et bien une partie intégrante des droits humains. La sexualité, au-delà de son caractère privé, se doit dorénavant d'être une composante sociale et publique.

À titre de citoyennes à part entière, les PSH ont le droit et la responsabilité d'être reconnues à travers leurs droits sexuels. En ce sens, la revendication de ces droits s'illustre par une participation active de plusieurs PSH dans divers projets de luttes sociales contre l'oppression sexuelle. Par exemple, le Programme International d'Éducation à la Citoyenneté Démocratique (PIECD) regroupe plus de dix comités d'usagers ou d'associations PSH. Les participantes et participants sont invités à communiquer de façon assertive lors de débats publics (semaines thématiques, séminaires, conférences, etc.) concernant l'exercice des droits parmi lesquels figurent les droits sexuels. Le troisième séminaire international du PIECD, ayant eu lieu à Namur en 2011, a porté spécifiquement sur les droits sexuels (Tremblay *et al.*, 2014). Le programme étant conçu avec, par et pour les PSH, ces dernières ont elles-mêmes choisi sept thèmes représentant leurs principales préoccupations qui devaient être abordées durant ce séminaire soit : les perceptions plus ou moins négatives de la sexualité, les relations amoureuses, l'importance des relations sexuelles et les droits à la sexualité, l'homosexualité, les abus, la vie sexuelle en institution et la formation.

À notre avis, les conditions d'émancipation à l'égard de la citoyenneté sexuelle des PSH méritent d'être étudiées davantage, n'ayant pas fait l'objet de suffisamment de recherches à ce jour. Dupras (2015a) explique que : « L'éducation à la citoyenneté sexuelle vise à donner aux personnes handicapées les moyens d'exercer et de défendre leurs droits sexuels, d'apprécier la diversité sexuelle et de jouer un rôle actif dans la démocratisation de la sexualité » (p.466). Cela dit, afin de promouvoir une éducation démocratique de la

citoyenneté sexuelle auprès des PSH, il s'avère important de leur procurer l'espace nécessaire au partage de leur propre vécu à l'égard de la citoyenneté sexuelle. C'est pourquoi ce mémoire porte sur un projet visant l'étude des conditions d'émancipation sexuelle des PSH, par le biais de l'art communautaire; cela nous parait un moyen intéressant afin d'enrichir les connaissances sur l'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle.

CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL

L'objectif de ce mémoire est d'analyser le discours de personnes en situation de handicap sur le thème de la reconnaissance de la citoyenneté sexuelle à travers une démarche collaborative d'expression artistique afin de relever les possibles conditions d'émancipation sexuelle de ces personnes. Pour élaborer notre projet, notre réflexion est articulée autour de concepts théoriques illustrant l'importance de la participation démocratique des personnes dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté sexuelle. Comme l'art communautaire représente, dans le projet actuel, un outil de travail plus qu'un cadre épistémologique, le concept sera explicité plus loin, dans la section « Méthodologie ».

2.1 La citoyenneté

La citoyenneté se distingue de la nationalité en ce sens qu'au-delà de l'appartenance à une nation, elle constitue à la fois la reconnaissance du statut reconnu à tous les membres d'une communauté politique et à la fois le droit à la participation sociale, à l'établissement des normes qui légifèrent, exécutent et judiciarisent les lois d'une communauté (Bickel, 2007). Selon le même auteur, la citoyenneté qui représente « ... l'égalité entre citoyens est aussi une égalité des « capabilités » (ce qui rend effectivement possible un agir autonome), ce qui inclut « le droit de », mais ne s'y limite pas » (p.14). Ainsi, on ne naît pas « bon citoyen », on le devient (Jansen, Chioncel et Dekkers, 2006). Selon ces auteurs, les possibles manifestations de la citoyenneté sont, dans une large mesure, déterminées par les évolutions structurelles, la liberté de la sphère publique et les contraintes en vigueur régissant de l'ordre social. Ces manifestations peuvent être vécues à travers l'éducation à la citoyenneté puisque celle-ci est constituée à la fois d'expériences formelles et informelles qui visent le développement des habiletés citoyennes dans un but d'intégration et de cohésion sociale (Jansen *et al.*, 2006). Dans le cadre du présent mémoire, nous retenons une définition de la citoyenneté qui représente le droit de Cité pour tous et la reconnaissance des individualités.

2.1.1 L'éducation à la citoyenneté

Selon Jansen *et al.* (2006), l'éducation à la citoyenneté est un processus d'apprentissage qui se poursuit tout au long de la vie. Pour Sears, Clarke et Hughes (2000), elle permet aux citoyennes et aux citoyens de participer de façon active et responsable à un régime démocratique. Les auteurs présentent deux grandes catégories d'éducation à la citoyenneté. D'une part, nous retrouvons les approches conservatrices et passives. Celles-ci sont fondées sur des connaissances statiques et limitées liées à l'histoire nationale et aux traditions. Elles visent le développement de la loyauté envers l'état.

D'autre part, nous pouvons associer les approches dites actives à l'engagement et à la participation sociale visant l'intégration des personnes au cœur des transformations sociales au niveau local, national ou mondial. C'est sous ce second angle que s'inscrit la méthode pédagogique critique et réflexive de Paulo Freire. Selon la conception de ce dernier, l'éducation critique se doit d'être le fondement de l'éducation à la citoyenneté. Karmis (2005) résume l'approche de Freire en ces termes : « Somme toute, Freire propose une conception de l'éducation critique dont le point de départ est la perspective des opprimés, dont la fin est la démocratie radicale et dont le moyen est l'engagement dialogique avec le monde et ses gens » (p.168). Plus précisément, pour Freire, l'enseignement c'est, entre autres, le respect du savoir des apprenants et la réflexion critique sur sa propre pratique (Freire, 2013). En ce sens, l'éducation à la citoyenneté, c'est aussi le développement de la pratique citoyenne de l'enseignant, voire, du chercheur. La posture de ce dernier doit soutenir une perspective constructiviste qui suppose un échange, une collaboration démocratique. C'est-à-dire que pour atteindre un objectif d'éducation à la citoyenneté dans une perspective de transformation sociale, l'approche du chercheur doit aussi tenir compte de la co-construction des savoirs et du potentiel d'action spécifique de chaque personne ou de chaque groupe. Il s'agit également de remettre en question sa propre contribution et son influence auprès des participantes et des participants à une étude afin que les résultats

soient fondés sur le point de vue émergent des personnes et sur leur engagement social volontaire dans un projet, et non sur des savoirs préétablis ou un processus tracé d'avance ou imposé. Selon O'Shea (2003),

> « Un des buts de l'éducation à la citoyenneté démocratique est de promouvoir une culture de la démocratie et des droits de l'homme, une culture permettant aux individus de mettre en œuvre un projet collectif : la création d'un sens communautaire. Elle entend ainsi renforcer la cohésion sociale, l'entente et la solidarité» (p.10).

C'est précisément cette approche que nous avons retenue pour ce mémoire, en ce sens que l'éducation à la citoyenneté doit impérativement être démocratique et avoir des visées socialement émancipatrices.

2.2 La citoyenneté sexuelle

Le développement du concept de citoyenneté sexuelle a émergé en regard des discriminations citoyennes et du non respect des droits. La reconnaissance et la dignité ont alors été revendiquées par des groupes de citoyens opprimés et stigmatisés spécifiquement à l'égard de l'expression de leur sexualité (Dupras, 2014). Klugman (2007) précise d'ailleurs que le concept permet d'articuler les injustices fondées sur la sexualité (p.66). De plus, l'auteure soulève le fait que la citoyenneté, dans sa globalité, n'est pas seulement un lien entre les personnes et la loi. La citoyenneté sexuelle représente aussi le rapport entre les différentes personnes d'une même société qui peut, de surcroit, créer des inégalités. Il devient donc important d'intégrer une perspective relationnelle à la notion. Ce sont ces éléments sociaux et individuels qui font du concept de citoyenneté sexuelle un élément paradoxal. Il est perçu comme une contradiction puisque « la sexualité est habituellement cadrée dans la sphère privée, mais, associée à la citoyenneté, elle prend une place légitime dans les débats publics» (Klugman, 2007. p.67). C'est dans cette remise en question des frontières privés/publiques du sexuel que la notion de droits s'avère éclairante puisque la sexualité est aussi une question de droits, d'équité, de justice et d'inclusion. Klugman (2007) précise que « le plaisir sexuel n'est pas la responsabilité de l'État, mais la législation du droit au plaisir sexuel devient nécessairement une question politique » (p.71).

D'ailleurs, l'Association mondiale de la santé sexuelle (World Association for sexual health – WAS) émet, en mars 2014, une déclaration révisée des droits sexuels qui y sont tout d'abord définis comme étant les droits humains internationaux s'appliquant à la sexualité. L'Association affirme ainsi que les obligations de respecter, protéger et réaliser les droits de l'homme s'appliquent également à tous les droits sexuels. Une liste de seize droits sexuels spécifiques est présentée comme, entre autres, le droit à l'égalité et à la non-discrimination (1); le droit d'être libre de toute coercition ou violence (5); le droit à la vie privée (6); le droit aux ressources d'informations (9) et le droit de participer à la vie publique et politique (15). Tous les droits sexuels du WAS ont une importance équivalente. Ceux ci-haut cités se rapportent plus particulièrement à l'oppression de la citoyenneté sexuelle.

Klugman (2007) illustre le non respect des droits sexuels à travers le modèle de Fraser (1997) qui définit la citoyenneté par trois dimensions distinctes : 1- l'accès aux ressources, 2- la reconnaissance des individus en tant qu'êtres humains diversifiés et 3- les mécanismes du droit à la représentativité et à la participation directe pour tous. L'auteur illustre les liens évidents entre ces trois dimensions et les discriminations eu égard aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transsexuelles (LGBT). Selon cette même grille d'observation, il est aussi possible de soulever les injustices vécues par les PSH voulant exprimer leur sexualité à titre de citoyens à part entière. Nous pouvons donc observer un évènement ou une situation sous l'angle de la citoyenneté sexuelle en soulevant les données liées à chacune des dimensions de la citoyenneté et au respect des droits sexuels. Prenons, à titre d'exemple, un jeune couple d'adultes vivant avec des limitations intellectuelles en appartement supervisé à qui les parents refusent le droit au mariage pour différentes raisons. On peut se demander si les jeunes gens ont accès aux informations relatives au mariage? S'ils bénéficient du droit à l'égalité, à la reconnaissance et à la participation sociales? Ou, plus simplement, si leur droit à la vie privée est respecté? L'éducation pourrait-elle alors être un moyen pour favoriser l'appropriation des droits sexuels des PSH? Pour le présent projet, nous retenons une définition de la citoyenneté sexuelle telle que présentée par Dupras (2007), c'est-à-dire « un statut qui reconnait l'identité sexuelle des personnes et leur droit à une vie sexuelle de qualité » (p.96).

2.2.1 L'éducation à la citoyenneté sexuelle

L'accès aux ressources, à titre de dimension de la citoyenneté, s'articule, au niveau des droits sexuels, comme le droit aux ressources d'information. Ainsi, l'éducation à la sexualité est un droit citoyen. Pour les intervenants, le recours à un programme d'éducation à la sexualité à l'intention des PSH s'avère être la démarche la plus consciencieuse professionnellement, mais l'éducation à la sexualité ne peut se réduire à l'application d'un programme (Dupras, 2006). L'auteur arrive à ce constat suite à l'analyse des divers programmes existants au Québec. Suite à cette analyse, Dupras (2006) démontre que les programmes d'éducation à la sexualité sont généralement conçus à partir de deux approches desquelles il est possible d'en déduire une troisième. D'une part, l'auteur définit les programmes appliqués sous un paradigme réductionniste à partir duquel « on a conçu en détail des démarches structurées pour acquérir des compétences particulières [...]. Le programme spécifique et fermé met en place une sorte d'ingénierie pour s'assurer d'un rendement maximal » (p.55). Ce premier modèle réduit la sexualité à des composantes fragmentées comprises hors de la subjectivité des apprenants.

D'autre part, quelques programmes optant pour une perspective globaliste « privilégient des situations ouvertes et des démarches polyvalentes par rapport à des objectifs généraux qui échappent à leur mise en forme spécifique à partir d'une rationalité sous-jacente » (p.55). Ce second modèle de programme est donc plus général, d'inspiration humaniste, et permet une plus large latitude aux intervenants qui définissent leurs actions à partir de leur expertise pratique.

À partir des forces respectives de ces modèles, l'auteur nous propose une troisième voie éducationnelle en matière de sexualité s'inspirant « d'une empreinte écosystémique ». Il s'agit alors de concevoir des interventions d'éducation à la sexualité au sein desquelles le concept de citoyenneté joue le rôle de pivot. Dit autrement, « au lieu de se soumettre passivement à des activités d'éducation sexuelle, les PSH pourraient être invitées à participer activement au développement des savoirs et à l'acquisition des habiletés en matière de sexualité » (Dupras, 2007, p. 99), ce qui inclut l'expérimentation active de la sexualité, non seulement à titre subjectif, mais aussi à titre de citoyen. Le présent projet se pose fondamentalement sur l'éducation à la citoyenneté sexuelle car nous supposons

qu'une réelle expérimentation de la citoyenneté sexuelle mène à l'émancipation sexuelle des personnes.

2.3 La conscientisation

L'éducation à la citoyenneté sexuelle est donc fondée sur la reconnaissance de tout individu à titre de citoyen à part entière. Ce schéma pédagogique s'inscrit dans le cadre conceptuel de la conscientisation. En sciences sociales, Paulo Freire définit la conscientisation en précisant qu'il faut d'abord l'envisager comme un processus par lequel les personnes s'impliquent à titre de sujet connaissant, dans une réflexion indissociable d'une action de transformation social. Desgagnés (2012) explique « qu'il n'y a donc pas de conscientisation sans combat contre les oppressions » (p.15). C'est à titre de théorie critique que la pensée de Freire a favorisée l'émergence de nouveaux types de recherche telle la recherche-action[1]. En ce sens, la prémisse de départ de l'approche de la conscientisation de Freire est basée sur la reconnaissance d'une société construite par des rapports d'oppression et de production d'inégalités sans pour autant en être une fatalité. C'est-à-dire qu'étant construite par l'homme, cette réalité déshumanisante peut être transformée, entre autres, par les capacités créatrices des opprimés (Desgagnés, 2012). Afin d'encourager les ressources et le potentiel intrinsèque des PSH, l'accompagnement de celles-ci à travers un processus collaboratif de création permet le dépassement du handicap vers une vision de la sexualité davantage citoyenne (Sévène, 2014). Ce processus, ayant pour objectif de promouvoir l'émancipation des personnes impliquées, nécessite une période de réflexion et d'introspection de leur part. Chacun doit prendre conscience de sa propre conception de la thématique explorée pour ensuite être à même de partager sa vision du message social à promouvoir. Liée à l'éducation à la citoyenneté sexuelle, la conscientisation nous semble être un premier pas indispensable vers l'émancipation.

---

[1] Recherche action : En recherche-action, la réalité de l'objet, du problème à l'étude, se déploie de façon dynamique. Les événements s'insèrent dans l'action et orientent la réflexion. Le chercheur doit tenir compte du dynamisme des événements qui se produisent dans un contexte auquel il est interrelié en tant qu'acteur. Il vit dans cette réalité qui agit sur lui de même qu'il y intervient. Cette intimité avec le réel permet une compréhension empathique, intuitive en quelque sorte de la réalité. Et toute modification perçue peut entraîner un réajustement, des changements quant aux actions subséquentes. En recherche-action, le chercheur doit s'imprégner de la réalité tout en gardant son autonomie de manière à pouvoir s'y engager, s'en dégager, se transformer et la transformer. La convivialité est aussi nécessaire que la distanciation pour réaliser le changement (Cardinal et Morin, 1993).

2.4 L'émancipation

Le concept d'émancipation est, dans un premier temps, une notion marxiste dérivée de l'analyse de l'aliénation. « Pour K. Marx, la vocation du communisme doit permettre l'émancipation totale de l'homme, c'est-à-dire la libération de toutes les aliénations et l'émancipation de tous les sens humains » (Carré, 2009, p.260). C'est donc à travers l'oppression qu'émerge l'épanouissement. Autrement dit, pour comprendre l'émancipation, il faut d'abord comprendre ce qui la rend impossible. Au niveau social et sexuel, l'émancipation n'est possible que là où l'on respecte les droits humains et les droits sexuels. Dans un deuxième temps, diverses démarches d'actions collectives peuvent conduire à un processus d'émancipation sociale. Selon Carré (2009), le concept d'émancipation peut se présenter selon deux modèles distincts d'actions collectives. Le premier modèle de l'émancipation éducative, représente les pratiques classiques d'éducation populaire, tandis que le second, en émergence, favorise l'engagement par projets collectifs : l'émancipation communicationnelle. « Ainsi l'émancipation ne paraît plus structurée par l'éducation et semble résulter de la mise en œuvre d'une autre pédagogie [...] qui s'attache à déployer le processus de conscientisation » (p.265). Les personnes sont alors appelées à réfléchir, articuler et s'approprier leur propre position. Il s'agit à la fois d'être conscientisé par rapport à une réalité sociale et à la fois d'être à même de communiquer cette réflexion de façon collective. Ainsi liées, l'émancipation et la conscientisation visent une mobilisation expressive de sujets participatifs qui dénoncent les pratiques oppressives, ce qui permet, de façon démocratique, d'ouvrir le dialogue sur les droits et libertés pouvant être revendiqués. Cela semble, pour nous, correspondre au projet d'éducation sexuelle citoyenne et démocratique.

2.5 Le modèle d'enseignement socioconstructiviste

Les interactions avec l'environnement font partie des facteurs importants qui exercent une influence sur le développement des connaissances des personnes (Vienneau, 2010). La posture éducationnelle d'une intervenante ou d'un intervenant, peut favoriser les échanges directs avec les pairs et la coconstruction des connaissances durant une séance d'apprentissage. Ce modèle d'enseignement correspond au courant socioconstructiviste en éducation. Plusieurs options sont possibles dans le cadre de ce même courant selon une adhésion plus ou moins radicale à l'égard du niveau de soutien de la part de l'éducatrice ou

de l'éducateur et selon la position dans laquelle on a choisi de situer l'apprenante, l'apprenant (Vienneau, 2010). Afin de permettre aux PSH de s'approprier la notion des droits sexuels en exprimant les inégalités, les revendications et les pistes de solutions possibles à l'égard de la libre expression de leur sexualité, nous considérons les participantes et participants non seulement comme sujets individuels singuliers, mais comme partie structurante de l'ensemble du groupe, dont l'engagement est essentiel à la coconstruction des savoirs. Cette coconstruction prend forme par le biais de discussion et d'échanges entre pairs au sein d'activités où la collaboration prend une place centrale (Vienneau, 2010). En ce sens, la structure d'une activité démocratique d'éducation à la citoyenneté sexuelle doit permettre aux participantes et participants de prendre la parole sur leurs droits et leurs responsabilités sociales. Le double mandat d'une telle rencontre est à la fois de permettre la prise de parole individuelle des personnes et à la fois d'ouvrir la porte à une prise de conscience sur les différentes réalités sociales eu égard à la citoyenneté sexuelle. Selon Vienneau (2010), « Le travail en coopération offre de surcroît l'occasion aux apprenants de vérifier et d'approfondir leur compréhension, de confronter leurs perceptions et de développer leur pensée critique » (p.184). Pour atteindre ces objectifs, les participantes et participants doivent exprimer leurs opinions d'un point de vue global, certes, en prenant position de façon individuelle, mais en présentant d'emblée des exemples s'appliquant à l'ensemble de la société. Cette démarche vise un échange moins individualisé et plus centré sur l'interaction entre les personnes et doit donc se dérouler de façon à favoriser une nouvelle interprétation des droits sexuels sociaux, et non un défoulement émotif individualisé lié à l'expression de la sexualité. Cette démarche demande à l'enseignante ou à l'enseignant, d'adopter davantage un rôle d'accompagnatrice, d'accompagnateur, de guide et de planificatrice, planificateur d'activités cohérentes à l'égard de ce processus d'apprentissages coconstruits (Vienneau, 2010). Il s'agira alors d'encadrer les apprenantes, apprenants dans leur production des savoirs afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs qu'ils auront eux-mêmes fixés.

En résumé, notre conception du présent projet est d'abord fondée sur la reconnaissance des individualités citoyennes et sexuelles. Ensuite, nous retenons que l'éducation citoyenne et démocratique s'articule dans la mise en œuvre de projets communautaires et collectifs et de participation sociale directe. Enfin, nous soutenons que l'éducation démocratique à la

citoyenneté sexuelle peut favoriser l'émancipation sexuelle des PSH. Cette approche s'inspire d'un modèle éducationnel démocratique, c'est-à-dire socioconstructiviste. C'est une intervention qui invite les apprenantes et apprenants à participer activement au développement de leurs habiletés et connaissances, sociales et sexuelles, concernant le concept de citoyenneté sexuelle. Par le biais d'un projet collectif exigeant réflexion, création, production et prise de parole publique, l'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle permet de favoriser la conscientisation sexuelle et l'émancipation communicationnelle des apprenantes et apprenants.

2.6 Objectifs et questions de recherche

Nous avons déjà identifié l'objectif général de recherche de ce projet d'étude comme étant celui d'analyser le discours des personnes sur le thème du développement de la citoyenneté sexuelle de PSH à travers une démarche éducative, démocratique et collaborative. Plusieurs sous-objectifs permettent d'atteindre ce dernier. Nous avons formulé trois sous-objectifs fondamentaux à ce projet : 1- mettre en pratique et de façon démocratique l'éducation à la citoyenneté sexuelle par le biais d'un projet d'art communautaire, 2- promouvoir l'autonomie d'action citoyenne dans une visée d'émancipation sexuelle et 3- recueillir des données qualitatives auprès des participantes et participants concernant leurs perceptions sur l'émancipation sexuelle. Les deux premiers répondent aux visées de la recherche émancipatoire. Le dernier est un objectif opérationnel lié à la méthode de recherche choisie : l'analyse thématique. Cette analyse des données qualitatives est planifiée en fonction de notre position épistémologique définie à travers notre cadre conceptuel. Notre grille d'analyse est donc basée sur des questions de recherche visant la compréhension des conditions et pratiques sociales liées au développement de la citoyenneté sexuelle des PSH que nous comprenons comme étant une partie intégrante de l'émancipation sexuelle. Cette grille d'analyse a été utilisée afin de repérer, dans les discours des participantes et participants : les éléments discursifs convergents et divergents, les perceptions à l'égard du concept de citoyenneté sexuelle, les perceptions à l'égard du concept d'émancipation sexuelle, les conditions d'émancipation sexuelle, les obstacles à l'émancipation sexuelle, les impacts du projet d'éducation citoyenne et démocratique sur l'émancipation sexuelle, les impacts de la présentation publique d'un projet d'art communautaire sur le sentiment

d'émancipation sexuelle, les pistes d'actions envisagées pour la promotion de l'émancipation sexuelle ainsi que tous les types possible d'impacts liés au projet.

La question principale étant la suivante : « Quelles sont les conditions d'émancipation sexuelle d'un groupe de PSH participant à un projet d'éducation citoyenne et démocratique? », des sous-questions s'avèrent nécessaires à une compréhension plus en profondeur de ces conditions. Le tableau 3, à la page suivante, présente les objectifs et questions de recherche. De façon générale, comme les conditions d'émancipation sont les piliers d'un processus, nous devions d'abord connaitre la position initiale des participantes et participants. Les premières sous-questions ont servi à comprendre les perceptions des PSH à l'égard des concepts de citoyenneté et d'émancipation sexuelle et des obstacles qui y sont liés. Ensuite, les sous-questions sont dirigées vers la compréhension des variations de cette position initiale à travers le développement du projet artistique. Finalement, les dernières sous-questions de recherche s'orientent sur la perception des PSH à l'égard des impacts de leur participation au projet. Notre cadre conceptuel nous permettant de croire initialement qu'un projet d'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle est un processus qui permet l'émancipation sexuelle, nous cherchons donc à savoir s'il est possible de comprendre quelles sont les conditions de cette émancipation chez les PSH en observant leur participation avant, pendant et après un projet d'art communautaire.

Tableau 3. Objectifs et questions de recherche	
Objectif principal : Analyser le discours des personnes sur le thème du développement de la citoyenneté sexuelle de PSH à travers une démarche éducative, démocratique et collaborative.	Question principale : Quelles sont les conditions d'émancipation sexuelle d'un groupe de PSH participant à un projet d'éducation citoyenne et démocratique?
Sous-objectifs : 1- mettre en pratique et de façon démocratique l'éducation à la citoyenneté sexuelle par le biais d'un projet d'art communautaire 2- promouvoir l'autonomie d'action citoyenne dans une visée d'émancipation sexuelle 3- recueillir des données qualitatives auprès des participantes et participants.	Sous-questions : 1- Comment les PSH perçoivent-elles le concept de citoyenneté sexuelle? 2- Comment les PSH perçoivent-elles le concept d'émancipation sexuelle? 3- Quels sont les obstacles à l'émancipation sexuelle des PSH? 4- De quel ordre sont ces obstacles (sociaux, personnels, familiaux, etc.)? 5- Quels sont les actions possibles pouvant mener à l'émancipation sexuelle des PSH?

Les objectifs et les questions de recherche ainsi que la grille d'analyse ont été construits en regard de la problématique que nous étudions, de l'état des connaissances lié à cette problématique et de notre cadre conceptuel. En ce sens, nous avons d'abord établi que les PSH vivent des situations d'oppression sexuelle par le biais de visions sociales réductrices, de cadres éducatifs normalisants, de restrictions d'informations souvent médicalisées, de pratiques protectionnistes et d'autres inégalités produites par le handicapisme. Ces exemples illustrent la situation initiale des personnes que nous avons cherché à confirmer aux travers nos questions de recherche et d'analyse. Nous avons également démontré que l'émancipation doit se servir des oppressions comme principal tremplin vers le développement sexuel et social, afin d'articuler non seulement des revendications, mais aussi des pistes d'actions. Des dispositifs présentés plus tôt ont également justifié notre conception du projet, c'est-à-dire, le cadre éducatif démocratique et constructiviste, les pratiques dialogiques, une vision sociale participative et la reconnaissance du plein

potentiel des PSH aussi pensées comme sujets politiques. Ces dispositifs nécessaires à la mise en place de la recherche émancipatoire sont au cœur de la conception de notre grille d'analyse, mais sont également indispensables à l'atteinte de nos objectifs. En fait, ils sont directement liés à la situation souhaitée suite au projet. Cette situation, qui se veut nécessairement différente de la situation initiale des PSH, comprend le développement d'une vision sociale citoyenne et démocratique eu égard à la sexualité des PSH, la co-construction des savoirs sexologiques et une prise de conscience à la fois individuelle et collective menant à l'émancipation sexuelle des personnes participantes. C'est à travers cette situation initiale et ces dispositifs participatifs que nous cherchons à comprendre quelles sont les conditions d'atteinte de la situation souhaitée : l'émancipation sexuelle.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous présentons les moyens et outils ciblés pour répondre à nos précédentes questions de recherche et atteindre nos objectifs. Nous démontrerons alors comment ces moyens et outils semblent les plus cohérents par rapport à notre cadre conceptuel. De plus, nous présenterons une section décrivant les données relatives aux participantes et participants du projet en explicitant nos démarches liées au recrutement des sujets. Plus précisément, nous dresseront un bref portrait de ces personnes. Nous détaillerons ensuite les procédures ayant mené à la cueillette et l'analyse des données qualitatives et pourquoi nous avons choisi ce type de méthode. Cette section présentera donc l'ensemble des données recueillies, mais aussi notre procédé d'analyse de ces données et les limites qui y sont liées. Finalement, nous expliciterons les considérations éthiques sur lesquelles repose le présent projet de recherche.

3.1 Méthode de recherche

Comment faire en sorte d'articuler une pratique démocratique et éducative au sujet de la citoyenneté sexuelle auprès des PSH? Le moyen visé pour promouvoir l'autonomie d'action citoyenne et l'émancipation sexuelle des PSH tout en adoptant une posture de chercheur accompagnateur est la recherche émancipatoire. Cette nouvelle perspective épistémologique exige la transformation des rapports de production des savoirs et l'engagement politique des chercheurs et des participantes et participants (Tremblay et Hudon, 2014). Les mêmes auteures précisent que, tout en s'inscrivant dans un paradigme politique de changement social, la recherche émancipatoire analyse davantage les conditions et pratiques sociales produisant le handicap et l'oppression des PSH plutôt qu'être une étude portant sur les PSH en tant que tel. C'est une méthode qui favorise l'engagement des PSH dans la prise de pouvoir sur leur vie, en incluant aussi leur environnement, fondée sur le dialogue, ancrée dans les biographies singulières et visant la réflexivité participative. Il ne s'agit donc pas d'imposer aux PSH la seule responsabilité de leur trajectoire, mais aussi de comprendre comment la société et l'entourage peuvent avoir

des impacts, voire, collaborer au progrès de celle-ci. La recherche émancipatoire se distingue donc des approches d'individualisation, de culpabilisation ou d'isolement des PSH.

3.1.1 L'art communautaire comme outil

La dimension émancipatrice de la création s'illustre alors ici par la notion d'art communautaire qui est lui-même un cheminement de subjectivation menant à des revendications politiques. Pour Lamoureux (2010), les arts communautaires sont une gamme hétérogène de pratiques artistiques visant la collaboration de plusieurs membres d'une même communauté qui partagent une situation d'inégalité sociale, économique, culturelle ou politique (ou sexologique). L'auteure précise qu'il s'agit d'un processus créatif et collectif visant d'une part, à dénoncer et transformer ces inégalités et d'autre part, à permettre aux participantes et participants de s'engager personnellement dans une démarche de collaboration et de délibération afin de devenir cocréateurs d'un même projet.

> « Enfin, le partage et le plaisir, au fondement des expériences d'arts communautaires, contribuent à nourrir le désir d'émancipation, à favoriser l'engagement dans les luttes sociopolitiques puisqu'ils influent sur le pouvoir agir des individus. » (Lamoureux, 2010, p.21)

Selon Fernandez (2008), bien que les arts communautaires représentent sûrement la plus ancienne pratique artistique au Canada, ce n'est que récemment qu'ils ont commencé à être « envisagés en tant que pratique sociale » (p.13). Le mouvement d'art communautaire, ancré dans la démocratisation de la culture et fondé dans l'activisme autour des questions de justice sociale, propose une prise de parole publique articulée par le travail artistique collectif. L'artiste, à titre d'acteur parmi d'autres, ne se situe plus au premier plan, mais il permet d'y propulser la communauté comme entité autant sinon plus importante que lui-même. En ce sens, «les artistes qui font de l'art communautaire ont un désir profond de poser des questions sur leur être en relation et d'interroger le sens de leur engagement face à la communauté» (Gagnon, 2004, p.133). Lamoureux (2001) explique que l'art communautaire a contribué à « l'émergence sur la place publique de la parole des laissés-pour-compte de la société et de thématiques longtemps taboues» (p.41). Il permet de lier les individus d'une même communauté et leurs processus de création aux contextes sociaux et à leur transformation. L'art communautaire devient une action qui permet de

donner une voix aux personnes vivant l'exclusion en misant sur leurs visions, leurs pouvoirs d'actions et leurs paroles. « C'est par la négative, par le manque, par l'absence, par l'abîme, que plusieurs personnes [...] expriment leur rapport à la citoyenneté» (Lamoureux, 2001, p. 32). C'est des oppressions que nait le mouvement d'émancipation. La prise de parole en un lieu public, par le biais de l'art communautaire, permet la mise en place d'un changement social dès qu'elle propose un nouvel espace pour les personnes marginalisées. D'ores et déjà, le fait d'amorcer une action dans une posture de revendication, sentie comme légitime, devient en soi une activité de transformation sociale. Ainsi, c'est par l'expression artistique que s'opère une transformation sociale, que s'ouvre une porte sur la reconnaissance sociale des personnes marginalisées à titre de citoyennes et citoyens à part entière.

3.2 Cadre de recherche

Un cadre intégré de recherche permet d'articuler les composantes théoriques et méthodologiques du présent projet. L'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle et le projet engageant d'art communautaire en deviennent les principaux outils. Nous les avons ciblés puisqu'ils correspondent à notre moyen de répondre à nos questions de recherche, la recherche émancipatoire. Ces dispositifs utilisés ensemble concordent avec notre cadre conceptuel.

En ce sens, rappelons-nous :

- Que le concept de citoyenneté ramène indéniablement au pouvoir d'agir de façon autonome, à la participation sociale.
- Que l'éducation à la citoyenneté est un processus d'éducation à fois critique et réflexif, fondé sur la perspective propre des personnes, qui motive ces dernières à un engagement dialogique et démocratique.
- Que l'éducation à la citoyenneté sexuelle exige une expérimentation citoyenne active de la sexualité réalisée à partir d'une compréhension écosystémique de l'éducation sexuelle.
- Que la conscientisation est une approche voulant que les personnes s'engagent dans un projet évolutif à titre de sujets et non d'objets. Et finalement, que l'émancipation, dans son modèle d'action communicationnel, exige l'application de

la conscientisation afin de maximiser la participation collective, pleine et entière des participantes et participants.

De façon générale, quatre thèmes liés au cadre conceptuel décrivent la trame méthodologique du projet de recherche. La dénonciation des oppressions, l'action démocratique, l'émancipation communicationnelle et l'action de transformation sociale représentent également les concepts clés de la recherche émancipatoire et de l'art communautaire. De manière schématique, le tableau 4 présente les principales composantes du cadre de recherche décrit comme un processus de développement émancipatoire. De façon explicite, le projet vise, d'une part, à permettre aux participantes et participants de s'exprimer sur (voire dénoncer) l'oppression sexuelle dont ils sont témoins. D'autre part, une méthodologie qualitative, permettra de comprendre la perception des participantes et participants à l'égard du concept de citoyenneté sexuelle puis, la possible évolution de cette perception à travers la réalisation d'un projet collaboratif d'expression artistique sur le même thème. Ainsi, en ouvrant la porte aux échanges dialogiques, en misant sur les potentiels artistiques d'un groupe organisé (section «Organisation, partenaires et recrutement ») et en favorisant la réflexion commune par le biais de discussions de groupes semi-dirigées (section « Déroulement »), nous espérons développer une meilleure connaissance du concept de citoyenneté sexuelle et favoriser une plus grande émancipation sexuelle chez les PSH participant au projet.

Tableau 4 Processus de développement émancipatoire du projet de recherche		
Situation actuelle	**Dispositifs participatifs**	**Situation souhaitée**
Oppressions sexuelles	Expression sexuelle	Émancipation sexuelle
• Vision sociale réductrice	• Vision sociale participative	• Vision sociale citoyenne et démocratique
• Cadre éducatif normalisant	• Cadre éducatif démocratique et constructiviste	• Co-construction des savoirs
• Restriction d'informations	• Stimulation des potentiels	• Prise de conscience individuelle et collective
• Pratiques oppressives, paradigme réductionniste.	• Pratiques dialogiques et art communautaire, perspective globaliste.	• Éducation à la citoyenneté sexuelle
• Penser la PSH comme sujet individuel	• Penser la PSH comme sujet politique	• Reconnaissance et exercice des droits sexuels
• Aliénation et production d'inégalités	• Pensée critique	• Combat contre les oppressions
• Handicapisme	• Recherche émancipatoire	• Émancipation sexuelle

3.3 Organisation, partenaires et recrutement

Les participantes et participants ont été recrutés par le biais d'un organisme montréalais à but non lucratif : « Libre et Sauvage ». L'organisation se définit comme « un groupe visant à offrir la possibilité aux gens ayant des limitations fonctionnelles physiques ou mentales de collaborer ensemble sur un même projet créatif » (libreetsauvage.weebly.com). La mission de l'organisme consiste à favoriser l'inclusion sociale et le développement de compétences personnelles et citoyennes par le biais de réalisations artistiques. L'organisation, fondée en 2012, est constituée de plusieurs membres ayant des limitations

fonctionnelles mentales ou physiques voulant s'engager activement dans la création de projets artistiques en groupe. L'organisme recrute donc des personnes de tout type de handicap. Cela dit, les individus ayant un handicap intellectuel sévère ou les PSH qui ne seraient pas suffisamment autonomes pour faire partie de l'équipe de production sont exclus. Plus concrètement, l'organisme vise à encourager le travail d'équipe, le dépassement de soi et la libre expression artistique. « En offrant un terrain neutre où la différence, la diversité et l'expérimentation sont saluées, les artistes et bénévoles participent à la création de projets artistiques uniques, leur procurant un sentiment d'appartenance et d'inclusion » (libreetsauvage.weebly.com). L'organisme tente ainsi de briser l'isolement et promouvoir la participation sociale de jeunes artistes émergents.

Libre et Sauvage compte plus de soixante membres non officiels et près de 25 membres officiels. La différence s'explique par une toute nouvelle forme d'administration. Effectivement, depuis 2015, l'organisme a mis sur pied un système de « membership » qui consiste en une inscription par formulaire d'adhésion sur le web, moyennant des frais. Les coûts d'inscription varient selon les options membres. Il est ainsi possible de devenir membre « artiste enraciné » pour une cotisation annuelle de 40.00$ afin de participer de façon régulière et assidue aux différents projets d'équipe. Ensuite, il est possible de devenir membre « artiste migrateur » pour des frais annuels de 30.00$ et s'impliquer de façon ponctuelle selon nos disponibilités. Enfin, toute personne intéressée peut assumer des frais annuels de 25.00$ afin de devenir un « membre amoureux » et ainsi recevoir gratuitement le journal le journal de l'organisme, bénéficier de rabais sur les articles promotionnels et profiter d'un prix avantageux lors des évènements présentés par l'organisme. Cette nouvelle règlementation permet de mieux planifier les éléments logistiques liés aux projets artistiques et aux publications de l'équipe.

Pour chaque projet, l'équipe de coordination effectue un processus semblable. Le sujet est discuté en équipe puis, présenté très sommairement aux membres via le web. Les membres intéressés se présentent à une première rencontre conceptuelle où ils décident de s'impliquer ou non. D'autres rencontres sont ensuite planifiées afin que chacun apporte ses idées et décide du rôle qu'il souhaite endossé. Un échéancier est alors élaboré et chaque membre participant doit l'approuver avant la mise sur pied du projet. Cette période est

appelée pré-production. La production est ensuite lancée et on prépare parallèlement l'implication sociale, culturelle et politique des membres en prévision de diverses présentations du projet. Le même processus a été respecté dans le cadre du présent projet de recherche.

Dans un premier temps, le projet a été présenté à la directrice de l'organisme. Le premier contact a eu lieu suite à une recommandation d'une connaissance commune. En fait, une étudiante suivant un cours avec la chercheure avait déjà assisté à une des prestations de l'organisme et elle a proposé de faire le pont entre les deux parties. Lors du premier contact, en plus de faire connaissance, la discussion a porté sur les objectifs de l'organisme et sur les objectifs de recherche. De prime abord, nous cherchions des participantes et participants en situation de handicap désirant s'impliquer dans un projet de revendications sociales portant sur le thème de la citoyenneté sexuelle. Nous avons alors présenté l'art communautaire comme outil communicationnel. Cela dit, la directrice connaissait déjà ce dispositif, mais de surcroît, elle nous a affirmé que pour l'organisme, c'était le fondement de leurs créations. Le recrutement n'étant pas pour autant réglé, il fallait trouver des membres pour qui le concept de citoyenneté sexuelle allait faire écho. Ainsi, la directrice de Libre et Sauvage a accepté de lancer un appel à la participation à l'ensemble des membres.

Dans un deuxième temps, treize personnes ont désiré s'inscrire au projet nommé : « S'exprimer sur le concept de citoyenneté sexuelle » par le biais d'une annonce publicitaire affichée en ligne en juillet 2015. Toutes les participantes et les participants, également membre de Libre et Sauvage, sont donc âgés de plus de 18 ans et sont pleinement aptes à consentir par eux-mêmes à leur participation dans le projet. Lors de la première rencontre avec l'équipe, le 9 septembre 2015, en plus du formulaire de consentement à la participation au projet de recherche, un questionnaire sociodémographique a été distribué à chacune et chacun afin de dresser un portrait plus précis des participantes et participants.

Des treize personnes, neuf s'identifient comme femme et quatre comme homme. Ces dernières ont en moyenne 22,5 ans, elles sont âgées entre 18 et 29 ans. La majorité habite Montréal et deux seulement habitent en banlieue. Aucune personne ne s'était mariée au moment du projet. Cependant, il est important de spécifier que les sujets n'ont pas répondu

à l'ensemble des questions sociodémographiques. Nous expliquons ce fait par une possible erreur de la chercheure qui a précisé aux personnes qu'elles n'étaient pas obligées de répondre aux questions avec lesquelles elles n'étaient pas à l'aise. Sur les treize individus, personne n'a spécifié son revenu annuel. Nous ne présentons pas, non plus, les données liées au niveau d'éducation car seulement cinq personnes ont fourni cette information. Comme notre approche favorise l'analyse des conditions d'émancipation et non l'étude des PSH en tant que tel, nous avons préférez ne pas catégoriser les individus en fonction de leur limitations fonctionnelles respectives. Nous pouvons du moins préciser que certaines personnes participant au projet vivent avec des limitations fonctionnelles intellectuelles légères et d'autres avec des limitations fonctionnelles physiques soit légères, soit sévères.

L'équipe a choisi d'intituler ce nouveau projet « Raz-de-marée ». Ce titre a été choisi en fonction de la vision commune du concept de citoyenneté sexuelle et des éléments artistiques que les membres du groupe ont choisi pour l'illustrer. L'eau est utilisée comme élément central et métaphorique dans l'ensemble du projet. D'une part, « Raz-de-marée » symbolise l'aspect incontrôlable de l'opinion sociale qui semble submerger une certaine liberté sexuelle attendue. D'autre part, le concept artistique s'imprègne de la splendeur de l'océan, à la fois si attirant car paisible et si effrayant car incontrôlable, pour illustrer la complexité de la citoyenneté sexuelle des PSH. L'organisme décrit la démarche artistique du projet ainsi : « Ce que nous cherchons à représenter avec Raz-de-marée, c'est essentiellement de reconnaitre l'identité et les droits sexuels de chaque individu. Nous avons choisi de poser un regard critique et intime en représentant des groupes plus marginalisés, des corps différents » (libreetsauvage.weebly.com). Les modèles et danseurs ont tenté d'exposer, dans leurs représentations artistiques, le repli sur soi, le sentiment d'oppression, l'insécurité puis, l'affirmation et l'identité propre. Lors d'une réunion de remue-méninges, l'équipe a choisi d'inclure l'utilisation du tissu de type voilage. « Le tissu fin ajoute à la texture du projet et de son message. Il est voilage, il est filtre, il est étouffant, mais il est aussi léger, fluide, onirique…c'est un accès subtil vers l'intimité parfois refusée » (libreetsauvage.weebly.com). Enfin, le projet est présenté aux médias comme « une vague qui bouscule tout sur son passage, mais qui est aussi l'espoir de se fondre calmement sur la rive » (libreetsauvage.weebly.com).

Comme pour chaque projet de « Libre et Sauvage », chaque personne s'est impliquée selon ses propres intérêts et habiletés artistiques par rapport au projet « Raz-de-marée ». Ainsi, les treize membres ont endossés les rôles suivants : directrice de projet (1) qui coordonne l'ensemble des phases artistiques et médiatiques, directeur technique (1) qui voit aux besoins d'équipement, d'espaces et de matériel, directrice de production (1) qui gère spécifiquement la production artistique, directeur de la vidéographie (1) qui veille à la réalisation et au montage du court métrage, adjoint au financement (1) qui soutient la direction dans la gestion du budget et les demandes de financement, danseuse et chorégraphe (2) qui ont orchestré et mis en œuvre la partie dansée du projet, modèle (3) qui ont posé pour le projet d'essai photo et assistante à la production (3) qui ont soutenu la direction pour diverses tâches de gestion. La figure 2 suivante représente un diagramme de Gantt utilisé dans le cadre de la gestion du projet, auquel nous avons greffé les différentes étapes du projet de recherche.

Figure 2 : Échéanciers combinés

Dates M/A	**Activités du projet « Raz-de marée »**			**Activités du projet de recherche**				
08/15	**Pré-production**	production	diffusion	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4	An.*
09/15								
10/15								
11/15								
12/15			**UQAM**					
01/16								
02/16								
03/16			**Festival d'un Œil différent**			Rencontre non-officielle		
04/16								
05/16								
06/16			**Semaine Mondial Hand.**			Rencontre non-officielle		
07/16								
08/16			**Forum Social Mondial**					
09/16								
10/16			**Festival Quartiers Danses**					
11/16			**Hotel-de-ville Montréal**					
12/16								

- * An. = Analyses

3.4 Déroulement

Quatre rencontres avec le groupe de participantes et participants ont été planifiées avant, pendant et après le processus de création afin de recueillir des données qualitatives. L'enregistrement du discours des personnes a été capté par téléphone intelligent par l'utilisation d'une application magnétophone. La première rencontre, en septembre 2015, visait à présenter l'équipe de création et la chercheure, ainsi qu'à permettre aux personnes de s'exprimer sur leur compréhension du concept de citoyenneté sexuelle, expliquer le projet de recherche et faire signer les formulaires d'engagement et de consentement qui y sont relatifs. Dès lors, le projet artistique a été mis en branle et a été entièrement pris en charge par les membres. Selon les procédures habituelles de l'organisme plusieurs rencontres ont eu lieu afin de planifier la forme artistique, le matériel requis, le financement et l'échéancier du projet. Ensemble, les participants et participantes ont choisi de construire un projet, en deux phases. La première phase comprend une exposition mobile d'environ 20 photos choisies sur plus d'une centaine. La deuxième partie du projet artistique se concentre sur un court métrage inspiré des photos du vernissage et de différents épisodes de tournage.

Une seconde rencontre avec le groupe de discussion a eue lieu afin de recueillir des données sur la perception des participantes et participants à l'égard de la citoyenneté sexuelle pendant le processus de production artistique. Cette rencontre s'est tenue dans le cadre de la Semaine Citoyenneté et Handicap de l'UQAM, en décembre 2015, où le groupe a été invité à venir présenter le premier volet de leur projet. En moyenne, les membres de « Libres et Sauvages » prévoient trois à quatre mois pour la production d'un projet. Ce délai a été un peu plus long pour « Raz-de marée ». Leur échéancier a été précisé suite aux premières rencontres. Le soutien financier de Libre et Sauvage provient des subventions reçues par l'organisme. Cela a été également le cas pour le projet « Raz-de-marée » exception faite que l'équipe a dû débuter la production avant de recevoir des fonds afin d'éviter la température hivernale lors des tournages. Lorsque le second volet du projet artistique fut terminé, le groupe de participantes et participants a été rencontré deux autres fois, en août et en novembre 2016, afin de valider les impacts de la réalisation et de la médiatisation du projet.

Concernant les quatre rencontres qui ont eu lieu, la première présentée plus haut, a surtout servi à titre de premier contact, afin de prendre le pouls de l'équipe concernant la thématique. La deuxième rencontre, d'une durée de trois heures, est allée un peu plus loin, permettant davantage aux participantes et participants de s'exprimer sur plusieurs aspects de la citoyenneté sexuelle à l'aide de la phase 1 du projet. La troisième rencontre a eu lieu durant le Forum Social Mondial de Montréal, en août 2016. L'équipe de Libre et Sauvage avait, auparavant, présenté l'ensemble du projet lors de deux évènements citoyens, soit, en premier lieu, en mars 2016, lors du Festival D'un Œil Différent, à Montréal. Les réactions positives des spectateurs suite au visionnement du court métrage ont été très motivantes pour les membres de l'équipe qui se sont vus submergés de questions et d'encouragements. Cela dit, cette rencontre fut plutôt informelle et non enregistrée de même que la présentation du court métrage dans le cadre du Festival Quartiers Danses, en septembre 2016 à Montréal. Signalons que cette projection a de nouveau connu un vif succès. Un dernier évènement d'envergure a bouclé le projet « Raz-de-Marée » et empli les membres de Libre et Sauvage de fierté. En effet, l'équipe fut invitée à présenter un vernissage photos à l'Hôtel de Ville de Montréal et ce, pour une durée de 4 semaines, en octobre 2016. La dernière rencontre a eue lieu en novembre 2016. D'une durée de trois heures, nous avons alors cherché à valider le processus d'émancipation sexuelle des personnes et abordé les différents types d'impacts perçus par les participantes et participants. Au total, un peu plus d'une année s'est écoulée entre la première et dernière rencontre.

3.5 Les productions artistiques

L'eau est l'inspiration artistique centrale autour de laquelle ont été conçues les productions photos et vidéos. L'équipe a tourné des images aux abords du Lac Ontario, dans un studio du Mile-End à Montréal et dans une grande piscine intérieure. La première phase du projet, l'essai photographique, a débouché sur une sélection de 20 clichés dont dix sont présentés au format 11x10 pouces, et les dix autres au format 8x14 pouces. La deuxième phase, le court-métrage, est d'une durée totale de 5 minutes, 16 secondes. La diffusion de ces productions s'est échelonnée de décembre 2015 à décembre 2016 et elle s'est conclue par l'exposition dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville de Montréal. L'organisme ne ferme pas la porte à d'autres types de diffusions pour « Raz-de-marée », mais les membres sont déjà en pré-production des projets de 2017.

3.6 Données recueillies

Ainsi, de type qualitatif, l'étude s'appuie sur un échantillonnage non probabiliste, composé de treize personnes recrutées au sein de l'organisme Libre et Sauvage, donnant lieu à une collecte de données à partir de quatre entrevues de groupe semi-dirigées. Une grille d'animation sous forme de questions et de sous-questions est présentée en annexe 3. Cet outil de cueillette de données a été réévalué et modifié pendant la durée du projet de recherche. La grille est divisée comme suit, en fonction des quatre rencontres : rencontre 1: Comment percevez-vous le concept de citoyenneté sexuelle?, Que comprenez-vous du principe de citoyenneté?, Comment définissez-vous les droits sexuels?, Que sont, selon vous, les responsabilités socio-sexuelles? ; Rencontre 2 : Le processus de pré-production du projet a-t-il eu une influence sur votre perception du concept de citoyenneté sexuelle? Selon-vous, que veut dire le concept d'émancipation sexuelle? ; Rencontre 3 : Maintenant que le projet est terminé et présenté au public, a-t-il eu, selon-vous, un impact sur votre propre émancipation sexuelle?, et rencontre 4 : Selon-vous, quels sont les impacts du projet artistiques (individuels, de groupe, sociaux, etc.)?, Selon-vous, comment pouvons-nous, en tant que société réduire les niveaux de préjudices d'ordre socio-sexuel à l'égard des personnes en situation d'handicap?, Selon-vous, comment les choix individuels de tous les jours peuvent soutenir ces efforts? Comme précisé auparavant, rappelons que cette grille d'animation a été modifiée dans le cadre du processus itératif de la recherche, c'est-à-dire que la grille d'animation initiale était beaucoup plus substantielle, mais qu'elle a été allégée et adaptée en fonction de la réalité des participantes et participants.

Toutes les discussions de groupe ont été enregistrées. Les enregistrements sont sauvegardés dans un ordinateur personnel verrouillé à des fins de confidentialité. Les entrevues ont été retranscrites en verbatim entre chacune des rencontres et soumises à une analyse thématique effectuée de façon continue (Paillé et Mucchielli, 2005). En plus des enregistrements audio des quatre rencontres, plusieurs notes manuscrites ont été sauvegardées. De plus, nous avons pu bénéficier d'une validation inter-juges pour les données recueillies lors de la Semaine Citoyenneté et Handicap de l'UQAM puisque chaque séminaire a également été analysé par les membres de l'équipe de coordination de l'évènement. Plus précisément, trois personnes ayant effectué une prise de note lors de la rencontre, se sont réunis afin de valider les informations, les résumer et les analyser.

Bien que nous ayons choisi une analyse de type qualitative et non une analyse centrée sur les produits artistiques, nous tenons compte de l'interprétation du concept de citoyenneté sexuelle des participantes et participants à travers leurs créations. En questionnant les personnes sur leurs choix et en tentant de comprendre de façon plus profonde leurs motivations à cerner certains éléments, matériaux ou prises de vues. À titre d'exemple, les images, capturées dans et hors de l'eau, représentent, pour les sujets, cette submersion qui se veut tantôt libératrice tantôt oppressante par rapport à la sexualité, tel un raz-de-marée. Dans le même sens, les créateurs expliquent que le tulle étant un tissu transparent, mais résistant, a été utilisé pour illustrer le « voile social » que la société utilise pour cacher la sexualité diversifiée des PSH.

3.7 Analyses des données

Une analyse détaillée des discussions de groupe a été effectuée, pour chaque rencontre, en cinq étapes selon la méthodologie proposée par Geoffrion (2010). Parallèlement, une grille d'analyse, présentée plus tôt (tableau 3, au chapitre 2), a guidé le traitement des données qualitatives. Cette grille étant composée de la question principale de recherche (Quelles sont les conditions d'émancipation sexuelle d'un groupe de PSH participant à un projet d'éducation citoyenne et démocratique?), et des sous-questions visant à mieux comprendre la perception des participantes et participants par rapport à la question principale.

Les cinq étapes d'analyse de données de Geoffrion sont :

1- l'examen des notes immédiates des réactions initiales : ce qui ne peut être repris durant l'écoute des enregistrements; les réactions non verbales, le degré d'émotivité ressenti et l'aisance des participantes et participants.

2- l'écoute des bandes d'enregistrement : les observations obtenues sont regroupées par sujets. À cette étape, les données sont traitées selon les thèmes de la grille d'analyse du projet.

3- la comparaison et l'analyse : pour chaque participantes et participants, le chercheur note des énoncés représentatifs, des tendances principales, des différences, des opinions minoritaires, etc., également en fonction de la grille d'analyse.

4- la prise de période de recul : après un premier jet du rapport d'analyse, le chercheur prend une pause de quelques jours afin de découvrir de nouvelles tangentes relatives aux résultats présentés.

5- la rédaction finale du rapport d'analyse.

La validité des résultats d'analyse qualitative des discours d'un groupe de discussion repose sur la rigueur démontrée dans la réalisation d'un projet d'étude (Geoffrion, 2012, p.395). En ce sens, toutes les étapes ci-haut présentées ont été respectées de façon précise et consciencieuse, ce qui a permis d'obtenir des données ancrées dans le discours des personnes participantes. De plus, la grille d'analyse s'articule en fonction des questions du projet de recherche et de la grille d'animation des rencontres, ce qui assure la cohérence interne du projet.

Bien que les étapes proposées par Geoffrion (2012) aient été respectées, certaines nuances méritent d'être apportées quant au déroulement réel du projet. D'abord, la prise de notes sur les réactions initiales est essentielle à l'analyse future. À titre d'exemple, une participante qui ne s'était pas du tout prononcée lors de la première rencontre s'est montré physiquement et verbalement beaucoup plus à l'aise lors de la dernière rencontre. Sans la relecture des notes immédiates de la première rencontre, peut-être que la chercheure aurait moins porté attention aux signes non-verbaux de la personne lors de la dernière discussion de groupe. Ensuite, l'écoute des bandes-audio s'est répétée à de nombreuses reprises sans compter leur transcription. Malgré la présence de la chercheure lors des discussions, celle-ci endossait surtout un rôle d'animatrice de groupe qui, parfois, laissait moins de place à l'écoute active, surtout qu'elle prenait également des notes manuscrites. Les écoutes et réécoutes des bandes audio se sont donc avérées essentielles. La transcription de verbatim avait été, de prime abord, sous-évaluée en terme de temps. Calculant au départ environ quatre heures de travail pour une heure d'écoute, la transcription a duré au moins le triple de cette estimation. La comparaison et l'analyse se sont complexifiées au fil des rencontres,

si bien que les dernières analyses ont totalisées une charge de travail beaucoup plus importantes que celles effectuées après les rencontres 1 et 2 du projet de recherche. La construction de l'arbre thématique s'est ainsi échelonnée du début à la fin des analyses, de décembre 2015 à décembre 2016. La période de prise de recul s'est donc avérée indispensable à la finalisation soignée de la réflexion analytique. Finalement, la rédaction du rapport, d'abord éparpillée et ensuite trop globale, n'aurait pu être possible sans les recommandations indispensables des directeurs de recherche. La correction du rapport final est une étape à ne pas négligée ni oubliée dans la planification d'un projet de recherche. En ce sens, la cinquième étape de Geoffrion (2012) pourrait inclure la période de correction du rapport final.

Les discussions ont été analysées selon une approche qualitative à l'aide d'une analyse thématique effectuée de façon continue (Paillé et Mucchielli, 2003). L'analyse thématique a principalement pour fonctions de relever les thèmes pertinents ainsi que de documenter l'importance de ces thèmes dans le corpus, notamment en relevant les récurrences. La méthode continue « consiste en une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique. Ainsi, les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture des textes, puis regroupés et fusionnés au besoin » (p. 127). Les étapes de cette démarche d'analyse consistent d'abord en la transcription des entrevues en verbatim, suivie d'une relecture du corpus. Ensuite, les entrevues ont été codifiées pour permettre une analyse plus approfondie de chacun des thèmes identifiés séparément. À cette étape, il y a une recherche de sens encore plus minutieuse ainsi qu'un examen de l'importance et de la récurrence des thèmes, tout en documentant les contradictions et les nuances au sein de ces différents thèmes. Ces résultats, présentés plus loin, sont alors soutenus par des extraits de verbatim enregistrés durant l'une ou l'autre des quatre rencontres.

3.8 Limites méthodologiques

La réussite du déroulement des groupes de discussion repose sur les techniques d'animations du chercheur (Geoffrion, 2012). Ainsi, un animateur peut, de façon involontaire, influencer le groupe par ses opinions personnelles, son statut professionnel, son manque de neutralité ou ses démonstrations non verbales. Pour pallier à ces lacunes, le

chercheur doit donc impérativement maitriser différentes techniques d'animation et connaitre les dynamiques de groupes afin d'être un animateur efficace. D'une part, un animateur pourrait, par exemple, accorder plus d'importance aux propos des participantes et participants qui correspondent d'avantage à son opinion personnelle et négliger les opinions contraires. Ensuite, la façon de poser les questions ne doit pas orienter les discussions ni imposer une prise de position. De plus, que ce soit au niveau du contenu, de la procédure ou du climat, la dynamique de groupe peut avoir des effets négatifs sur la participation de chacun des membres en ce sens qu'ils pourraient s'abstenir de communiquer leur véritable pensée pour plaire au groupe (Geoffrion, 2012). Ces limites sont liées aux données qualitatives recueillies lors des rencontres de groupe parce qu'elles peuvent influencer la qualité du matériel capté, ce qui peut donc avoir un impact important sur les résultats de l'étude une fois les données analysées.

Dans les faits, nous avons pu constater certains défis liés à l'animation. D'une part, le statut de chercheure universitaire a nettement influencé l'attitude des membres du groupe qui ont clairement formulé ressentir un plus grand malaise lors des rencontres officielles que lors des rencontres non officielles. Ceux-ci avaient peur de faire des erreurs dans leurs discours et que cela affecte la recherche en tant que telle. Bien que la chercheure ait précisé à maintes reprises que l'authenticité est la valeur la plus importante au sein des rencontres, certaines personnes s'efforçaient de s'exprimer afin de faire en sorte de plaire à la chercheure. Néanmoins, ces craintes se sont effacées au fil des rencontres. D'autre part, il nous a semblé plus difficile de contenir l'intervention de certaines personnes verbomotrices qui tenaient d'abord à s'exprimer amplement sur les oppressions sexuelles et ensuite à expliciter les différents impacts du projet. En conséquence, certaines sont plus souvent citées dans les résultats car elles sont également plus présentes sur les enregistrements.

Des limites concernent plus spécifiquement les volontaires. D'abord, le nombre de participantes et participants n'étant pas statistiquement représentatif de l'ensemble des PSH, les résultats de l'étude ne peuvent être généralisés à toute cette population, d'autant plus que le recrutement non probabiliste par échantillonnage de volontaires s'est concentré au sein d'un même organisme ayant pour mandat d'opérer un projet d'art engagé, communautaire. En d'autres termes, les participantes et participants sont des PSH membres

d'un groupe aux intérêts artistiques, ce qui ne peut être représentatif de toute la communauté des PSH. Ensuite, il fallait tenir compte du risque important d'intrusion, lors des rencontres de groupe, de la direction de l'organisme « Libre et Sauvage » qui vise dans son mandat, un objectif d'émancipation des personnes et non d'accroissement des savoirs selon un objectif universitaire. Afin de contrer cette possible intrusion, une grille d'animation a été conçue de façon spécifique par rapport aux visées de la recherche. Les participantes et participants devaient s'exprimer en toute liberté lors des animations de groupe, mais, afin d'assurer l'autonomie de la recherche, les discussions étaient encadrées uniquement par la grille d'animation. La direction de l'organisme a également été informée des objectifs des rencontres qui diffèrent des visées du projet artistique en tant que tel. D'une part, le projet de recherche vise une analyse des conditions d'émancipation sexuelle par le biais d'une pratique démocratique d'éducation à la citoyenneté sexuelle, ce qui implique la participation libre et volontaire des participantes et participants, mais aussi qui suppose des apprentissages concrets. D'autre part, l'organisme a pour mission l'émancipation des personnes sans nécessairement évaluer le niveau de connaissances par rapport à une thématique donnée. En orientant les questions d'animation selon les objectifs de recherche et en adaptant les rencontres de groupes à l'évolution temporelle du projet, le volet recherche a pu demeurer autonome dans sa démarche d'étude qualitative indépendamment de la réussite du projet artistique en tant que tel. Effectivement, la question de recherche s'intéresse aux conditions d'émancipation, qu'elles soient émergeantes ou absentes durant le projet de recherche. Le constat d'une carence des conditions d'émancipation est tout autant envisageable durant les processus de recherche et d'analyses.

3.9 Limites analytiques

Malgré une application rigoureuse de la méthodologie, certains éléments ont pu influencer les résultats. Entre autres, le temps écoulé entre la première et la dernière rencontre, c'est-à-dire quatorze mois. En ce sens, plusieurs facteurs peuvent avoir eu un impact sur les perceptions des PSH participantes eu égard à l'émancipation et la citoyenneté sexuelle. Le développement psychosexuel de la période de l'adulte émergent peu avoir naturellement modifié ces perceptions, la majorité des personnes étant âgée dans la vingtaine. Aussi, certaines personnes ont découvert les libertés d'un premier appartement durant cette année,

ce qui peut avoir influencé la perception de la vie sexuelle. Le succès des productions artistiques peut également s'être avéré une influence important sur l'intérêt des membres du groupe en ce qui a trait à la thématique exploitée. Une réponse négative des spectateurs aurait pu être un élément décourageant.

Bien que le rôle de la chercheure fût surtout envisagé à titre d'accompagnatrice, il s'avère important de ne pas sous-estimer son influence au sein du groupe. Rappelons-nous que la première prise de parole publique de Libre et Sauvage, au sujet du projet « Raz-de-marée » eut lieu lors de la Semaine Citoyenneté et Handicap de l'UQAM. Nous avons endossé un rôle important dans l'orchestration de cette participation. De plus, cet évènement a permis un échange de réseautage important lié à la communauté PSH. Cela dit, toutes les collaborations qui ont découlées de cet évènement ont été prises en charge par les membres de Libre et Sauvage. De plus, chacune des autres participations sociales et publiques ont également été entièrement dirigées par leur équipe de coordination. Ces exemples démontrent à quel point l'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle exige une implication sociale à long terme de l'accompagnateur.

3.10 Considérations éthiques

Dans le même ordre d'idée qu'une animation efficace, chacune des rencontres ont été basées sur six principes éthiques, s'appliquant particulièrement aux discours d'ordre sexologique, tels que présentés par Abramson (2009). En voici la liste librement traduite :

Principe 1 : Ne pas blesser (*Do not harm*)
Principe 2 : Célébrer la sexualité (*Celebrate sex*)
Principe 3 : Être prudent (*Be careful*)
Principe 4 : Bien se connaitre (*Know yourself*)
Principe 5 : S'affirmer (*Speak up /Speak out*)
Principe 6 : Ne pas médire ou mépriser autrui (*Throw no stones*)

Le respect de ces principes fondamentaux a permis aux participantes et participants de dialoguer librement sans craindre le jugement de l'animateur ou des pairs. Selon Tremblay (2014), l'éthique de l'émancipation exige le dépassement des différentes formes

d'aliénation et plus particulièrement encore à l'égard de la citoyenneté sexuelle. En ce sens, la réalisation du projet artistique de l'organisme a été entièrement conçue et dirigée par les participantes et participants dans le cadre de la reconnaissance de leur potentiel singulier. Aucune procédure ni interprétation des concepts n'ont été imposées au groupe de création.

Un formulaire de consentement (présenté en annexe C) a été fourni à chacun puisque le fait de travailler sur le concept de citoyenneté sexuelle aurait pu éveiller une certaine souffrance chez les sujets, parce que toutes les discussions ont été enregistrées et que les résultats de l'étude seront soumis sous forme d'articles pour publication. En prévision d'éventuels besoins de soutien psychologique, une liste de ressources professionnelles a également été remise aux participantes et participants. De plus, le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4 : Faculté des sciences humaines) de l'UQAM a examiné notre projet et l'a jugé conforme aux pratiques habituelles établies par le Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Suite à quoi, le Comité nous a délivré un certificat d'approbation éthique, en date du 20 décembre 2016 (voir appendice A).

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS

4.1 De l'oppression à l'émancipation

Ce quatrième chapitre fait état de l'analyse thématique du discours des participantes et participants. Ainsi, le repérage de plusieurs sous-thèmes associés aux discours des personnes a permis une catégorisation thématique plus générale dont chacune des quatre parties seront expliquées et appuyées dans la section suivante. La présentation du patron logique présenté en premier lieu illustre comment le traitement des données a été structuré en quatre thèmes généraux : 1- l'oppression sexuelle, 2- l'engagement social, 3- la reconnaissance sociale et 4- l'émancipation sexuelle. Dans un deuxième temps, cette section de l'ouvrage présentera les résultats émergents et inattendus découlant de la période d'analyse.

4.2 Logique de présentation et cadre de recherche

Tel que présenté dans le cadre de recherche de ce projet, nous présentons les résultats conformément aux concepts clés de la recherche émancipatoire et de l'art communautaire combinés. En ce sens, nous avons soulevé l'importance du premier pas dans un processus émancipatoire : la dénonciation des oppressions. Cette première étape s'avère nécessaire à la compréhension de l'exclusion sociale subie par les individus, voire ici les participantes et participants. Ensuite, nous avons démontré comment l'action démocratique est nécessairement liée au pouvoir d'agir autonome et à la participation sociale. Nous avons regroupé ces éléments sous le thème de l'engagement social comme l'étape suivant la reconnaissance de l'oppression sexuelle. Pour nous, la reconnaissance sociale correspond à l'étape de l'émancipation communicationnelle, c'est-à-dire que l'action de transformation sociale visée passe par une implication sociale, politique et démocratique ayant pour but de faire comprendre à la société l'écart entre la situation vécue et celle souhaitée par les participantes et participants. Finalement, l'émancipation sexuelle étant l'objectif ultime de la démarche d'art communautaire, nous présentons en dernier lieu les données recueillies à la suite des différentes phases du projet.

Les produits artistiques, tel que présentés en méthodologie de cet ouvrage, n'ont pas été analysé à titre de données. Cependant, force est de constater que cette forme d'expression représente une composante importante de l'émancipation : l'appropriation. En ce sens, les

participantes et participants ont dû inévitablement réfléchir à leur propre perception de la sexualité afin de pouvoir la représenter. Ce qui signifie également une distanciation face aux représentations sociales actuelles de la sexualité des PSH. Les personnes ont construit collectivement une série d'image représentant le concept de citoyenneté sexuelle en se différenciant d'une vision préétablie et imposée de la norme.

4.3 Catégorisation des données

Dans cette partie de l'ouvrage nous expliciterons chacune des quatre grandes catégories tirées de l'analyse du discours des personnes participantes. Chaque concept sera appuyé par des extraits de verbatim. Le tableau suivant illustre l'arbre thématique de l'analyse des données. C'est la construction de cet arbre qui nous a permis de passer de la grille d'analyse aux résultats. Rappelons que la grille d'analyse nous a servi à repérer, dans les discours, les expressions liées aux différentes formes d'oppressions et aux éléments qui pourraient nourrir un processus d'émancipation. Nous sommes ainsi parvenus à la conclusion que les éléments discursifs centraux représentent en eux-mêmes des conditions d'émancipation.

Figure 3 Arbre thématique d'analyses des données

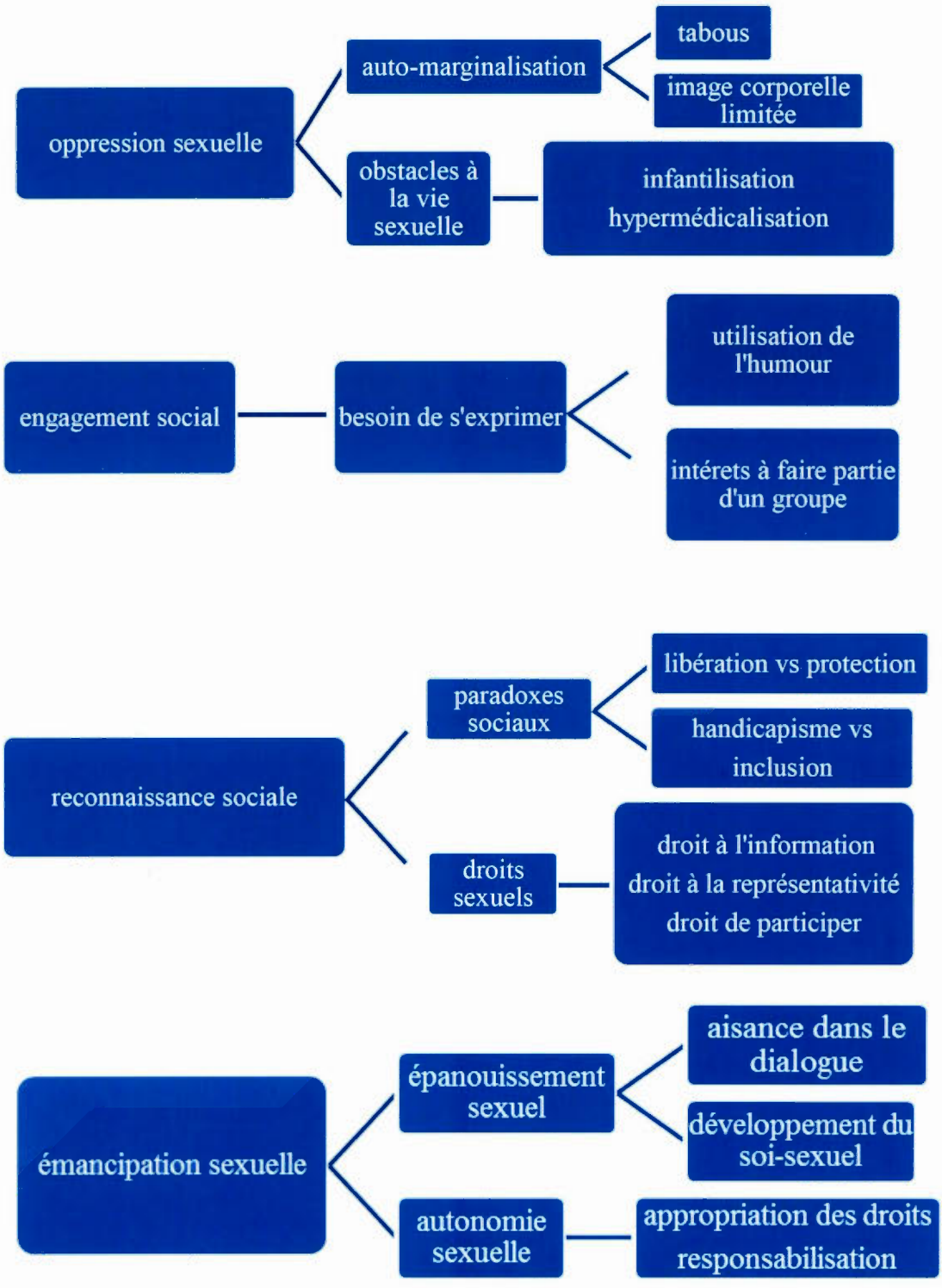

4.3.1 L'oppression sexuelle

Dès la première rencontre, le sentiment d'oppression sexuelle vécue par les participants et participantes s'est concrétisée à travers les discours. Deux sous-thèmes récurrents ont permis de créer cette catégorie : les obstacles au développement de la vie sexuelle et l'auto-marginalisation. D'une part, lors de la première rencontre qui visait à comprendre comment les participantes et participants percevaient la notion de citoyenneté sexuelle, la majorité d'entre eux ont émis des commentaires liés davantage à ce qui leur est souvent inaccessible plus que ce à quoi ils ont droit. Ces affirmations sont devenues de plus en plus articulées. Ainsi, lors des rencontres suivantes, certaines personnes ont nommés les phénomènes d'infantilisation et d'hypermédicalisation des interventions.

En ce qui a trait à l'infantilisation, plusieurs exemples ont été mentionnés. Les PSH affirment que leurs capacités de libre-arbitre sont souvent ignorées, voire dénigrées. Tels des enfants, on ne croit pas qu'elles peuvent faire des choix responsables eu égard à leur propre sexualité, et ce, tant à l'adolescence qu'à l'âge adulte. Ceci s'explique entre autres, par le désir parental que leur progéniture ne grandisse jamais et l'envie inavouable que les enfants restent jeunes le plus longtemps possible, sans avoir à vivre une vie adulte. Les personnes en situation de handicap ainsi infantilisés sont pour ainsi dire angélisés par opposition à une vie adulte sexualisée qui serait alors démonisée (Dupras, 2000). Une participante, nous explique comment elle perçoit cet aspect de son propre développement psycho-sexuel :

> « Même si j'ai plus que 20 ans, ma mère me voit toujours comme une petite fille qui n'a pas de sexualité. Mais, plus qu'elle me voit comme vulnérable, plus ça augmente cette impression-là. » (P1)

D'autres personnes précisent que les relations amoureuses semblent être inimaginables par les proches qui font parfois preuve de déni face à la possible vie sexuelle et affective de la personne.

> « Mes parents parlent toujours d'ami quand je leur dit que j'ai rencontré quelqu'un, jamais de relations amoureuses. » (P4)

> « Je pense que quand tu es né avec un handicap tu as jamais été élevé comme quoi t'en avais une vie sexuelle, l'éducation est pas là. » (P1)

D'autre part, ce que les PSH ont nommé comme étant l'hypermédicalisation des interventions, représente l'approche de plusieurs professionnels de la santé ancrée dans un point de vue uniquement médical, ce qui concrétise un paradoxe dans le message reçu par les participantes et participants, en ce sens que les proches et parents ne voient qu'une sexualité infantile chez les PSH alors que plusieurs intervenants croient déjà acquise une certaine maturité sexuelle et abordent surtout la protection contre les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et les différentes méthodes de contraception. Un autre participant témoigne de cette confusion.

> « C'est comme si j'avais déjà de l'autonomie sexuelle même si personne n'a voulu aborder le sujet de la sexualité avant de parler des condoms. Comment on aborde une personne ou comment ça se passe [ni] même comment on peut faire ces choses-là.» (P 2)

Pour les PSH, l'oppression sexuelle, c'est d'abord le fait de ne pas être reconnu comme être sexué. C'est aussi d'entendre parler de sexualité uniquement sous forme de problématique. Ces éléments, lorsqu'ils persistent dans le temps, peuvent menés à une intériorisation de l'asexualité ou à la crainte d'avoir une vie sexuelle active. Cela dit, cette auto-marginalisation se décline en plusieurs sujets relevés dans les discours des participantes et participants. Un des sujets révélé par la majorité des personnes est l'aspect tabou de la sexualité. En effet, plusieurs PSH ont affirmés éviter elles-mêmes le sujet de façon générale.

> « Combien de personnes handicapées vont pouvoir contrer ces préjugés-là quand on est porteur nous-mêmes de ces idées-là parce qu'on le croit nous-même? C'est implanté dans nos têtes par nos parents puis tout le réseau de la santé puis des services sociaux. Ce qui fait que la sexualité c'est rien, c'est juste pas là. » (P1)

Lors de la première rencontre, tous étaient d'accord sur un point : la sexualité est surtout abordée sous l'angle de l'humour. D'ailleurs, lors de cette même rencontre, plusieurs personnes m'ont fait part de leurs meilleures blagues. Cela dit, en questionnant quelles

perceptions elles avaient des raisons de l'utilisation de l'humour pour parler de la sexualité, l'aspect tabou fit l'unanimité.

> « Même entre nous autres, c'est tabou. On fait surtout des jokes. On s'est jamais parlé sérieusement de ce sujet-là, c'est trop gênant.»(P5)

> « Si on ose poser des vraies questions et en parler, on a l'air des pervers. On ose plus alors.» (P1)

L'image corporelle est un autre élément discursif récurrent. Au-delà des représentations sociales dont nous discuterons plus loin, certaines PSH affirment ne pas être désirables. Il est ici important de spécifier que ces personnes n'ont pas nommé le sentiment de ne pas être désirable, mais bien le fait de ne pas l'être, comme si cela allait de soi. Cette distorsion est tellement intériorisée chez certains, du moins au début du projet de recherche, que personne ne parle d'impression mais de réalité.

> « Une personne en fauteuil, quand on ne sait même pas si ça marche en dessous de la ceinture, c'est pas sexy, on peut même pas imaginer avoir des relations. » (P5)

Ainsi, l'identité sexuelle des personnes est à ce point effacée par le handicap qu'elle est oubliée par les autres et parfois dénigrée par elles-mêmes. Cette image du soi sexuel limitée, les tabous, l'approche centrée sur les aspects médicaux et l'infantilisation sont donc au cœur de l'oppression sexuelle des PSH ayant participés à l'étude. Sous un autre angle, cette oppression peut aussi devenir un incitatif pour amener les individus à s'investir socialement, comme nous le verrons dans les paragraphes suivants.

4.3.2 L'engagement social

En abordant la question de la citoyenneté, plusieurs participantes et participants ont soulevés l'importance de l'implication et de la participation sociale. Dans un premier temps, cette catégorie comporte tous les éléments discursifs se rapportant au besoin de s'exprimer. Dans un deuxième temps, nous avons regroupé dans cet ensemble les extraits portant sur les motivations à faire activement partie d'un groupe. Bien-sûr, la mission

même de l'organisme « Libre et Sauvage », auquel sont associés les participantes et participants, est fondée sur l'engagement collectif par le biais de projet artistique. En ce sens, l'intérêt pour l'implication social devient fondamental lorsque vient le temps de rejoindre le groupe.

> « Moi je pense que tout notre groupe cherche à être plus actif dans la vie, d'avoir une implication dans la société, dans notre ville et dans nos actions. On veut avoir un mot à dire dans notre communauté et dans le système plus large. » (P1)

Plusieurs personnes ont partagé leur besoin primaire de s'exprimer. Pour elles, cela allait de soi de faire partie du groupe afin de pouvoir communiquer ce qu'elles avaient à dire à un plus grand nombre de personnes. Il semble que le soutien et l'ouverture du groupe soient des éléments facilitants eu égard à la nécessité de faire valoir son opinion, mais chacun à sa manière.

> « Je n'ai pas hésité à faire partie de ce projet haut en couleurs. J'ai adoré me prêter à cet exercice qui m'a permis de contribuer à ma façon à lancer un message que je trouve important. » (P6)

Bien que le thème de l'engagement ait été soulevé à plusieurs reprises, l'intérêt de faire partie d'un groupe est d'autant plus récurrent durant les premières rencontres.

> « Pour moi, « Libre et Sauvage » est un terrain de jeu perpétuel où toutes les idées sont toujours accueillies, voire encouragées. Faire partie de ce groupe pour moi c'est important, c'est même une célébration de la vie. » (P5)

> « Juste le fait de faire partie du groupe et de s'embarquer dans un processus de création, c'est ça qui nous fait sentir citoyens. » (P1)

Ainsi, les participantes et participants au projet ont d'abord démontré leurs intérêts pour embarquer dans l'équipe. Le sentiment d'appartenance à une communauté artistique semble fortement répondre à un besoin d'inclusion sociale. C'est en s'engageant et en participant socialement que les PSH se sentent inclues. La participation au projet a donc menée à briser l'isolement de certains et à en motiver d'autres dans la poursuite de leurs implications. Les personnes, au-delà de l'appartenance à la communauté des PSH, se sont dès lors engagées

dans un processus d'art communautaire voulant à la fois lancer un message social et à la fois s'exprimer artistiquement en adhérant à un groupe.

4.3.3 La reconnaissance sociale

Nous avons traduit le thème de la reconnaissance sociale en regroupant les idées se rapportant aux deux divisions suivantes : les paradoxes sociaux et les droits sexuels. Les paradoxes sociaux parce que les différentes conceptions sociales liées à la sexualité des PSH ont un impact direct sur la façon dont les PSH sont reconnues ou non à titre d'êtres sexués. Dans le même ordre d'idées, nous avons inclus tous les éléments discursifs liés aux droits sexuels dans cette catégorie puisque la reconnaissance d'un individu en ses qualités de citoyen est d'abords observable par le plein accès à ses droits humains, incluant les droits sexuels.

L'un des sous-objectifs du projet était de permettre aux participantes et participants de s'exprimer librement, collectivement et artistiquement sur le concept de citoyenneté sexuelle, mais pour arriver à cette fin, les participantes et participants devaient d'abord s'entendre sur les visées de leur message qu'elles et qu'ils s'apprêtaient à construire. En les questionnant à ce sujet, les individus impliqués dans le projet ont soulevés bon nombre d'éléments se rapportant au droit d'être socialement reconnu comme être sexué. Pour nous, cette partie des résultats, bien qu'étant présentée sous le concept de la reconnaissance sociale, est indéniablement politique.

Les idées émises soulèvent des contradictions dans les paradigmes socialement véhiculés eu égard à la sexualité des PSH. D'une part, du point du vue des interventions en santé et services sociaux, on assiste à deux types d'approches fortement différentes. Certains professionnels adoptent davantage des attitudes de protection envers les PSH tel que proposé plus tôt, en abordant surtout les thèmes des maladies transmissibles sexuellement et par le sang, des moyens de contraception et des agressions sexuelles. D'autres, quant à eux, esquiveront les discussions sexologiques en prétendant que les PSH sont libres de vivre leurs sexualités telles qu'elles l'entendent et ce, sans interventions professionnelles.

C'est le paradoxe de la libération versus la protection. Bien que chacune de ces approches ait un bien fondé, aucune ne tient compte de la spécificité de chaque individu. Cette situation peut créer une confusion chez certains intervenants qui ne savent plus vraiment comment aborder la question de la sexualité. Une personne témoigne des conséquences de cette confusion politiquement et socialement établie.

> « Des travailleuses sociales j'en ai vu une et puis une autre qui m'ont demandé : Et puis, ta vie sexuelle? As-tu des problèmes ? Oui/non, ok, bye! Elles posent les questions, mais ne veulent pas trop savoir la réponse et la question est bien rapidement esquivée. Je pense qu'il y a un malaise de tout partout et puis même de la personne qui a des limitations [...] ce qui fait que tout le monde se sens gêné de poser des questions et que ça passe en dessous du tapis. » (P1)

D'autre part, ce phénomène rappelle la contradiction entre les concepts de handicapisme et d'inclusion. Rappelons-nous que le handicapisme se réfère à un ensemble de présupposés conduisant au traitement différentiel des PSH fondé sur des incapacités existantes ou même présumées (Masson, 2013), tandis que l'inclusion sociale renvoie à l'accès pour tout citoyen aux infrastructures, aux services sociaux, culturels et économiques ainsi qu'aux positions de pouvoir (IREPP, 2012). Le paradoxe ici soulevé est l'étrange symbiose des concepts dans l'intervention sociale au sujet de la sexualité des PSH, c'est-à-dire, encourager l'appropriation des droits sexuels tout en mettant l'accent sur le handicap comme principal trait identitaire. Certaines PSH vivent elles-mêmes cette confusion et c'est en partie sous cet angle que les participantes et participants ont choisi de livrer leurs messages, leur vision de la citoyenneté sexuelle. :

> « Dans le dernier volet [le court métrage], nous voulions représenter toute cette émancipation et cette fierté d'être soi-même et cette liberté d'être bien dans sa sexualité, mais aussi on voulait exprimer le côté plus sombre et même violent de toute cette pression, ces tabous et ces préjugés qui forment l'oppression et qu'on a représenté par la tempête si on veut, le raz-de-marée.» (P1)

Ces paradigmes sociaux contradictoires entrainent des répercussions tantôt libératrices tantôt oppressantes sur la reconnaissance sociale de la vie sexuelle des PSH. C'est en regard des enjeux citoyens et politiques de cette reconnaissance que nous avons associés les résultats suivants se rapportant aux droits sexuels.

Plusieurs interventions des participantes et participants, lors des groupes de discussion, se rapportent particulièrement aux différents droits sexuels bien qu'ils n'aient pas toujours été formulés en tant que tel. Les analyses ont révélé que plusieurs extraits se rapportent à trois notions de droits sexuels. Premièrement, le droit à l'information. Des extraits présentés plus tôt témoignent du fait que des approches infantilisantes et hypermédicalisées représentent des mesures d'oppression sexuelle des PSH car elles offrent une interprétation limitée de la sexualité. Nous avons aussi mentionné que l'éducation à la sexualité s'est avérée sommaire pour certaines personnes. Cela dit, le droit à la représentation a été soulevé par presqu'autant de personnes que le droit à l'information.

> « Quand on regarde des films ou les médias et tout ça tu sais, c'est pas un portrait qu'on veut qu'il soit montré, mais c'est toujours la même image du pauvre petit handicapé qui est découragé et qui n'a aucune vie sexuelle, c'est ça qu'on perpétue parce que c'est ça qu'on envoie comme message. » (P4)

> « Souvent on nous met dans le même panier que les enfants ou les personnes âgées comme quoi on est des personnes asexuées, mais nous on veut être vues et représentées comme les personnes qu'on est avec notre sexualité. » (P1)

Une fois de plus, un aspect politique, le droit de participer, a été un terme récurrent durant les discussions. Les PSH réclament le droit de participer au sein de la famille, des institutions et de la société aux débats concernant leur propre vie sexuelle. On leur énumère les règles à suivre sans les consulter d'abord au sujet de leurs besoins véritables, en justifiant cette aliénation par l'intention bienveillante. Ce que, rappelons-nous, Dupras (2015b) nomme la « liberté sexuelle négative » en opposition avec une « liberté sexuelle positive » qui comprends une participation active liée à la vie sexuelle.

> « On aimerait ça être considéré et respecté. Ce n'est pas d'avoir de la visibilité l'important parce que ça peut devenir individualiste, mais c'est qu'on soit reconnu comme des êtres sexués capables de participer aux décisions » (P1).

Ces résultats témoignent de l'importance du concept de la reconnaissance sociale de la vie sexuelle des PSH pour les participantes et participants qui déplorent les impacts liés aux messages sociaux paradoxaux et aux droits sexuels bafoués. Ainsi, nous pouvons supposer

que l'appropriation et l'exercice des droits sexuels sont d'importants outils démocratiques d'émancipation à la fois sociale et sexuelle.

4.3.4 L'émancipation sexuelle

Cette dernière catégorie des résultats analysés comprend également deux volets. D'une part, nous avons regroupé sous le thème de l'épanouissement sexuel, toutes les perceptions des personnes participantes décrivant le développement de l'aisance du dialogue sexologique et le développement du soi-sexuel. D'autre part, nous avons rassemblé les éléments discursifs liés à l'appropriation des droits et l'auto responsabilisation des personnes sous le thème de l'autonomie sexuelle.

Ces résultats sont directement liés aux deux dernières rencontres avec les membres du groupe. Des personnes ont témoigné de leurs perceptions concernant les impacts du projet au niveau individuel, mais aussi au niveau social.

> « Aujourd'hui, je réalise que de participer à ce processus créatif m'a fait grandir sexuellement et j'ai l'intime conviction que le court métrage aura cet effet sur d'autres personnes. » (P6)

> « Raz-de marée m'a fait, d'une certaine façon, grandir en réalisant que nous pouvons repousser les limites sexuelles qu'on nous impose et ce, peu importe nos limitations physiques » (P9)

Un des sous-thèmes de l'épanouissement sexuel est le développement de l'aisance dans le dialogue. En effet, nous avons remarqué que les participantes et participants se sont approprié tout un champ lexical socio-sexologique au fil des mois. Les personnes expliquent cette appropriation par la participation sociale et l'action démocratique, c'est-à-dire que c'est en cumulant les prestations publiques du projet artistique que les personnes ont appris par elles-mêmes à développer un langage clair pour expliquer leur création, mais aussi leur position et leur compréhension de la citoyenneté sexuelle. Le contact avec divers milieux a favorisé le développement d'une certaine aisance. En étant en contact avec des gens du milieu universitaire et des organismes sociaux, avec des fonctionnaires, mais aussi avec des membres de la communauté des PSH et du monde des arts, les participantes et participants ont été confrontés à toutes sortes d'interprétations du concept de citoyenneté

sexuelle qui les ont amenés à défendre leur propre point de vue, celui de l'équipe de « Raz-de-marée ».

> « À travers le processus, le concept s'est beaucoup clarifié pour moi, même si au début C'était floue. Plus les intentions du projet sont devenues concrètes, plus c'est devenue facile pour moi d'expliquer la citoyenneté sexuelle. C'est toutes les discussions et les débats et conversations qui ont suivi nos présentations qui ont fait en sorte que le projet est autant vivant et que nous-mêmes, on vient qu'à vivre le projet. » (P1)

Ces témoignages illustrent clairement le phénomène d'émancipation à travers le processus créatif libre. En ce sens, nous pouvons constater un point d'arrivée différent du point de départ au niveau de la communication sexuelle. En d'autres termes, nous relevons un accomplissement dans le processus d'émancipation communicationnelle. Cela dit, l'implication sociale et démocratique s'avèrent de surcroit être des conditions essentielles d'émancipation sexuelle dans le cadre du présent projet, puisque, en plus d'avoir acquis une certaine facilité à discuter de sexologie sociale, certaines personnes ont d'emblée exprimé qu'elles percevaient avoir également développé leur vision de leur soi-sexuel. En ce sens, plusieurs d'entre elles ont soulevé que l'impact le plus important a sans doute pris naissance dans le fait de se voir soi-même, sexualisé, sur les photos du vernissage et dans le court métrage.

> « Cela a tellement eu un impact de voir les photos [...] c'est sûr que notre vie sexuelle ne ressemble pas à un shooting photo, mais avant de les voir je ne m'imaginais pas comme quelqu'un de sexuel aussi libre que ça, comme n'importe qui qui a pas de handicap. » (P6)

> « Je te dirais que tout le monde de l'équipe, après avoir vu les images, se voyait autrement. Les filles ont dit : ``Oh, mon dieu, mais je suis belle, je pensais pas que j'étais belle de même``, c'est comme une perception de soi-même qu'on avait pas avant. » (P1)

L'épanouissement sexuel ne représente qu'en partie le processus d'émancipation sexuelle puisque l'autonomie sexuelle en est un axe tout aussi important. Nous avons constaté un certain développement de l'autonomie sexuelle des PSH participantes en cumulant les énoncés se rapportant à l'appropriation des droits sexuels et la responsabilisation des individus. Tel que présenté dans les chapitres un et deux, aucun objectif de recherche ne

visait la responsabilisation des personnes, c'est-à-dire que le projet s'intéresse aux activités démocratiques fondées sur les interactions sociales et le travail en équipe plutôt que sur l'unique performance de chaque personne. L'approche préconisée dans la présente recherche émancipatoire voulant la remise en question des influences sociales plus que des capacités des personnes elles-mêmes, impose un objectif à atteindre visant plutôt la promotion de l'émancipation des personnes par le biais de l'engament social que par la croissance individuelle. Cela dit, dans une optique de cohérence et étant porteuses de message d'intérêt social et public, ce sont les personnes elles-mêmes qui en sont venues à se sentir responsables de leur propre qualité de vie sexuelle.

> « À certains moments, le projet est devenu une affaire personnelle, je sentais, comme les autres, que le projet m'appartenait parce que tout le monde avait son mot à dire dans les décisions. On s'est senti responsables de vivre nous-mêmes une meilleure vie sexuelle pour être vrais dans notre message. » (P1)

> « En évoluant dans un contexte aussi intense, on prend conscience de sa sexualité à soi et celle des autres. Veut, veut pas, on devient consciencieux par rapport aux limites de chacun. » (P1)

Avant la production, les participantes et participants réclamaient le droit à l'information, le droit à la représentativité et le droit de participer. Le processus émancipatoire de l'expérience a abouti à une appropriation de ces droits. On peut rendre compte de cette appropriation en comparant les arguments énoncés par les personnes en lien avec leurs revendications, au demeurant à la dénonciation des oppressions sexuelles, aux actions de transformations sociales dans lesquelles se sont engagés les membres de l'équipe. À titre d'exemple, par opposition au manque de représentativité médiatique de la sexualité des PSH, le groupe a choisi de s'exprimer au moyen d'un court métrage dont il pourra promouvoir une plus large diffusion ultérieurement. Aussi, en assurant sa participation dans bon nombre d'évènements publics, l'équipe s'est donné le droit de participer socialement et prendre ouvertement la parole afin de s'exprimer sur le concept précis de la citoyenneté sexuelle des PSH.

> « On peut dire que le projet a aussi eu un impact important sur la notoriété de Libre et Sauvage parce que maintenant on est reconnu comme un organisme audacieux et

> engagé, capable d'être porteur d'enjeux sociaux pis qu'on est capable de bien le faire.» (P1)

Cet aboutissement positif fait l'unanimité pour l'ensemble des participantes et participants puisque chacune des treize personnes a parlé de fierté durant la dernière rencontre. On peut donc affirmer que du point de vue des sujets, le projet d'art communautaire a atteint son mandat émancipatoire, ce qui nous permet de conclure que les résultats témoignent également de l'atteinte des objectifs du projet de recherche.

4.4 Les résultats émergents

En plus des conditions d'émancipation des PSH, d'autres thématiques récurrentes ont émergé durant la période d'analyse. Plusieurs personnes ont témoigné du fort sentiment d'appartenance s'étant développé durant le projet. Le premier shooting photo et une partie du tournage du court métrage ont eu lieu en Ontario, à la plage, en octobre. Les déplacements et le séjour de tournage de ce groupe de treize personnes ont déjà engendrés un certain renforcement des liens entre les membres de l'équipe. Le froid, les forts vents et les costumes de scène légers ne représentent qu'une partie des défis de production aux quels ont dû se confronter les artistes. Une autre séance de tournage s'étant déroulée au fond d'une grande piscine, l'expérience eu aussi son lot de défis aquatiques.

> « Mon principal défi a été de garder ma respiration sous l'eau suffisamment longtemps pour que le photographe puisse prendre les photos. » La reproduction des principaux thèmes était parfois un peu plus difficile à reproduire puisqu'il fallait se mettre dans l'esprit des thèmes en question. » (P9)

Dès le début du projet, les membres ont dû partager une certaine intimité en discutant de citoyenneté sexuelle, des oppressions, du message à transmettre, mais aussi en produisant des images artistiques représentatives de ce contenu. Les rencontres techniques devaient, dans une première phase du projet, établir les habiletés, les visions artistiques mais aussi les limites de chacun tant au niveau des aptitudes pratiques des membres qu'au niveau d'aisance eu égard au dévoilement corporel des modèles. Ces premières rencontres ont permis à certaines personnes de faire une introspection personnelle, professionnelle et sociale et d'en partager les résultats avec le reste du groupe. La cohésion du groupe s'est

donc construite à travers un certain nombre de défis techniques et un nécessaire partage dialogique plus intime et engageant.

> « En discutant, nous avons remarqué que même si chacun de nous avait [par rapport à la sexualité] des conceptions différentes, une éducation différente, des besoins différents, des environnements, des questionnements et des tabous différents si on veut les inquiétudes et les freins sont les mêmes et c'est ça qui au final représente notre point commun. » (P1)

Ainsi, nous pouvons conclure que les difficultés techniques partagés et les échanges dialogiques parfois intimes ont eu un impact positif sur le projet tant pour la partie artistique du projet que pour la partie recherche. En effet, ces éléments ayant été soulevés à de nombreuses reprises par les participantes et participants lors des rencontres, nous ne pouvons ignorer leur influence dans l'atteinte des objectifs fixés par l'organisme et de ceux présentés dans le cadre de la recherche universitaire.

CHAPITRE 5 : DISCUSSION

5.1 Réponses aux questions de recherche

Pour comprendre comment un projet d'éducation citoyenne et démocratique, sous forme d'art communautaire, permet à un groupe de PSH de s'émanciper au niveau sexuel, nous avons étudié les conditions d'émancipation sexuelle des PSH ayant participé à un projet artistique sous le thème de la citoyenneté sexuelle. L'analyse des discours des personnes a menée à des résultats correspondants à des conditions d'émancipation.

Dans la mise en contexte du présent projet, nous avons démontré que des préjugés sociaux défavorables à l'expression de la sexualité des PSH les positionnent en état d'aliénation. Cette aliénation s'illustre, entre autres, par une approche préventive et paternaliste centrée sur les maladies et les abus, qui exclue l'expérimentation libre d'une sexualité saine. Iacub et Maniglier (2005) suggèrent une éducation sexuelle à contre-courant qui envisage l'émancipation sexuelle non seulement comme une composante intrinsèque des individus, mais comme un aboutissement, social, institutionnel et politique. Cette prévention nécessaire, mais opprimante devient libératrice si elle permet la dénonciation et la revendication. Il s'agit alors d'un processus émancipatoire où la personne n'est plus objet, mais sujet. L'individu, en se permettant des actions concrètes et positives devient agent de sa propre émancipation. Plutôt qu'envisager l'autonomisation comme unique composante de l'émancipation, cette logique d'agentivité (Martin, 2016) permet aux personnes de développer leur propre soi-sexuel, au-delà des représentations sociales ou des convenances socio-politiques, d'être des sujets actifs plutôt que passifs et d'affiner leur sens critique envers les normes socio-sexuelles imposées, fondées sur des idées préconçues et sur la méconnaissance de la diversité des réalités.

Nous avons défini, au chapitre deux, la jonction de la conscientisation et de l'émancipation comme une mobilisation expressive de sujets participatifs qui dénoncent les pratiques oppressives et qui permet, de façon démocratique, d'ouvrir le dialogue sur

les droits et libertés pouvant être revendiqués (Freire, 2013). Les résultats démontrent ce processus d'émancipation chez les PSH participantes. Elles ont d'abord formulé et dénoncé des pratiques sexuelles oppressives qui composent le premier thème (Desgagnés, 2012). Puis, le thème de l'engagement social répond aux impératifs de mobilisation expressive et démocratique du concept d'émancipation (Sévène, 2014). Le thème suivant, la reconnaissance sociale, correspond à l'engagement dialogique sous l'angle des droits sexuels et des libertés sociales nécessaire à l'émancipation sexuelle des PSH (Tremblay *et al.*, 2014). Cette dernière compose le dernier thème d'importance relevé lors des analyses, mais endosse également le contenu des résultats émergeants. Les résultats répondent aux attentes initiales du projet de recherche en ce sens qu'au-delà des conditions d'émancipation sexuelle des participantes et participants, il a été possible de documenter un processus d'émancipation sexuelle concluant.

Bien-sûr, les résultats ne sont ni radicaux, ni uniformes. Cependant, pour chaque participante ou participant, on peut noter une transformation dans la façon d'aborder la sexualité, dans la façon d'y réfléchir. Pour certaines personnes, il est maintenant plus facile de parler du concept de citoyenneté sexuelle tandis que, pour d'autres, l'expérience représente un véritable tremplin qui les a propulsé dans une lutte à la défense des droits sexuels des PSH. Nous retenons que, pour l'ensemble des participantes et des participants, il y a une différence positive entre le avant et le après de la participation au projet. Ce constat nous ramène à notre cadre conceptuel présenté plus tôt. La démarche émancipatrice liée à ce projet visait à remettre en question les normes sexuelles actuelles concernant les PSH. En s'engageant dans une série de représentations publiques, les participantes et participants ont non seulement favorisé cette réflexion pour eux-mêmes, mais ils ont également proposé cette démarche aux spectatrices et spectateurs. Elles et ils ont engagé le dialogue public et la réflexion collective.

Il avait été envisagé la possibilité d'une absence de conditions d'émancipation dans le cadre du projet d'art communautaire, en raison de l'absence d'une évolution des perceptions des personnes avant, pendant et après le projet eu égard au concept de citoyenneté sexuelle. Cela dit, malgré les limites méthodologiques et analytiques du

projet de recherche, les résultats présentent tout au contraire la pertinence de l'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle, du moins, auprès des membres du groupe participant. Cela s'explique, en partie, en raison des apprentissages socio-sexuels rapportés par les participantes et participants, présentés sous le thème de l'émancipation sexuelle, et en partie, par rapport à l'atteinte des objectifs du projet de recherche émancipatoire.

5.1.1 Pertinence du projet

Comme l'a soulevé Giami (2015), le combat actuel des PSH n'est plus seulement une recherche d'inclusion, mais une approche qui valorise les différences et qui s'inscrit au cœur de revendications plus globales contre les autres formes de discriminations sociales liées aux idéologies dominatrices modernes. C'est en ce sens que nous constatons que le projet a permis un regard sur soi que les personnes ne s'étaient pas autorisé auparavant. Tel que suggéré par Dupras (2013), il est possible de constater l'évolution des valeurs sexuelles des PSH participantes, partant d'une vision sociale réductrice, voire paternaliste, et progressant vers une vision personnelle et sociale participative, voire émancipatrice.

Pour appuyer cette constatation, il est important de spécifier que les produits artistiques du projet « Raz-de marée » n'ont rien de pornographique. La sensualité est plutôt mise de l'avant dans l'ensemble du projet. De plus, il est à noter que tous les éléments se rapportant aux différentes limitations des personnes ont également été mis en valeurs. À titre d'exemple, les fauteuils roulants sont présents dans les clichés et les membres atrophiés de certains modèles n'ont pas été retouchés lors des montages photos. Le but de l'équipe étant d'illustrer la beauté des personnes telles qu'elles sont et non telles que le voudraient certains stéréotypes modernes de la beauté et de l'attirance sexuelle.

De plus, l'exercice a permis aux personnes d'être plus authentiques lors de leur témoignage et de leurs interactions sociales. Il est devenu plus facile pour elles de discuter du concept de citoyenneté sexuelle après la production artistique. Souvenons-nous que, lors des premières rencontres, plusieurs avaient une image de soi plutôt limitée

tandis qu'à la lumière de leurs créations artistiques, les personnes puisent l'expression de leurs idées dans un réel sentiment d'être elles-mêmes une personne sexuée. L'exercice démocratique de l'éducation à la citoyenneté sexuelle a permis aux personnes, en utilisant l'art communautaire (Sévène, 2014), de valoriser leurs différences et ainsi de revendiquer leur citoyenneté sexuelle aux dépends des idéologies dominantes contemporaines (Dupras, 2015b).

5.1.2 Limites du projet

L'utilisation de l'humour n'est pas une approche négative en soi, elle peut cependant dissimuler un besoin de dialoguer plus en profondeur, la gêne d'avoir besoin d'en savoir plus ou l'impression de n'avoir accès qu'à cette unique forme de communication sexuelle. Selon les personnes rencontrées, l'humour est une bonne façon de dédramatiser et cela peut même être très utile, mais il est dommage que les discussions s'arrêtent là. En d'autres termes, l'humour pourrait être une entrée en matière, un tremplin pour permettre aux PSH de s'exprimer plus en profondeur sur les réalités sexuelles, du moins, afin de partager leurs réflexions entre amies, amis. La combinaison de l'humour et de la communication sexuelle des PSH n'a pas été explorée dans ce projet malgré le fait qu'elle nous semble substantiellement intéressante. Il aurait été possible d'emprunter cette avenue pour explorer davantage les oppressions sexuelles avec les participantes et participants.

D'autres aspects méritent d'être soulevés suite à une réflexion critique, eu égard au présent projet de recherche. La limite que nous croyons la plus importante est liée aux PSH participantes. Les membres de Libre et Sauvage étant d'emblée des personnes socialement engagées, il nous parait important de nous demander si un même projet serait possible avec une toute autre clientèle. De plus, nous croyons indispensable à l'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle l'idée d'envisager d'autres formes d'outils de travail que l'art communautaire. En ce sens, les personnes pourraient s'engager dans des activités spécifiquement politiques. À titre d'exemple, les sujets pourraient avoir comme projet de s'engager dans une activité de consultation citoyenne, en préparant une argumentation réfléchie. Outre l'art et la politique, l'enseignement entre pairs pourraient

également servir d'outil d'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle en proposant aux participantes et participants de s'engager à leur tour dans la co-construction des savoirs avec leurs pairs.

5.2 Les objectifs de la recherche émancipatoire

L'objectif général et les sous–objectifs du projet de recherche ont été atteints. Rappelons-nous que l'objectif général était d'analyser le discours des personnes sur le thème du développement de la citoyenneté sexuelle des PSH à travers une démarche d'expression artistique démocratique et collaborative. Les analyses ont été, tant qu'à elles, rendues possibles en respectant les sous-objectifs suivants : 1- mettre en pratique et de façon démocratique l'éducation à la citoyenneté sexuelle par le biais d'un projet d'art communautaire, 2- promouvoir l'autonomie d'action citoyenne dans une visée d'émancipation sexuelle et 3- recueillir des données qualitatives auprès des participantes et participants. Les objectifs communs de Libre et Sauvage et du chercheur et les échanges démocratiques ont favorisé une collaboration enrichissante pour les deux parties. D'un point de vue théorique, tel que proposé par Tremblay et Hudon (2013), cette approche a encouragé la transformation des rapports de production des savoir puisque nous avons endossé un rôle de chercheure accompagnatrice. En s'inscrivant sous un paradigme politique de changement social, le projet artistique et le projet de recherche associés rencontrent les finalités visées par la recherche de type émancipatoire.

5.3 Les stratégies d'actions

L'adaptation itérative des grilles d'animation tout au long du projet de recherche, a permis d'inclure, lors de la dernière rencontre, une discussion d'une heure portant spécifiquement sur les stratégies à adopter dans le cadre de la promotion de l'émancipation sexuelle. Les interventions des membres du groupe de discussion abordées alors forment trois dimensions distinctes au sein des stratégies proposées : la dimension individuelle qui représente les actions propres à la personne, la dimension sociale sous forme d'engagements interpersonnels et la dimension politique entourant

l'appropriation des droits. Cette catégorisation des stratégies découle des pistes de réflexion proposées dans le cadre de la Semaine Citoyenneté et Handicap 2015 de l'UQAM à laquelle les membres du groupe ont participé. Plus précisément, dans le cadre du séminaire sur les droits sexuels, les questions d'animation visaient à permettre aux participantes et participants de s'exprimer sur les différentes pistes d'actions à entreprendre du point de vue individuel, social ou communautaire. C'est donc en s'inspirant de ces questions que nous avons classifié les interventions des PSH de notre projet, exprimées lors de la dernière rencontre, portant sur les différentes stratégies envisageables.

5.3.1 Stratégies individuelles

L'affirmation et la reconnaissance de ses propres forces et limites sont, en soi, un premier pas vers l'émancipation sociale et sexuelle. Ces habiletés réflexives ont été nécessaires aux PSH participantes dès le début du projet. La réflexion sexuelle et la définition du soi-sexuel permettent d'affirmer sa propre unicité et de célébrer sa différence. Cette introspection s'avère essentielle dans le cadre d'une participation active à un projet collaboratif ayant une thématique sexologique. Pour s'impliquer dans une démarche de promotion de l'émancipation sexuelle les PSH doivent volontairement choisir de s'investir personnellement dans un processus émancipatoire.

5.3.2 Stratégies sociales

La participation sociale sous entends une certaine contribution des personnes dans des activités démocratiques et engagées. Une importante stratégie sociale pour rencontrer cette condition consiste en la collaboration de différents groupes provenant de différents milieux. À titre d'exemple, il s'agit pour les PSH de créer des partenariats avec des personnes du milieu communautaire et des personnes du milieu de la recherche. Élargir les horizons de collaboration afin d'ouvrir les espaces d'échanges démocratiques et les occasions de prise de parole.

5.3.3 Stratégies politiques

Les interventions éducatives à la fois sexologiques et politiques permettent une compréhension plus engagée de la sexualité des PSH eu égard au respect des droits sexuels et des droits humains. Dans le cadre du projet, la stratégie politique ayant eu un impact des plus importants sur l'émancipation sexuelle des personnes est l'appropriation de ces droits. Une approche politique proactive de promotion de l'émancipation sexuelle au-delà de la dénonciation des oppressions, serait une démonstration de la possible application des droits sexuels par les PSH, comme avec le projet « Raz-de-marée » qui témoigne du droit à la représentativité médiatique.

5.4 Pistes d'interventions

En fonction des stratégies présentées précédemment, nous proposons des interventions sexologiques aux visées émancipatoires. En ce sens, des objectifs d'intervention devraient être fondés sur les perceptions des personnes au moment de l'intervention pour permettre à chacune de grandir à sa façon, pour permettre la voix de la créativité. Promouvoir l'émancipation, c'est opter pour des interventions démocratiques où le rôle unique de chacune est sollicité et où la principale fonction de l'intervenant est l'accompagnement.

Comme Dupras (2013), nous croyons également en une nécessaire transformation des approches éducationnelles qui sont tantôt paternisantes, tantôt normalisantes vers des pratiques davantage citoyennes, de partenariat et de collaboration. Dans cette optique, l'éducateur développe parallèlement ses propres habiletés de participation citoyenne par son implication dans un processus d'émancipation. L'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle peut être envisagée comme une approche émancipatrice puisqu'elle est fondée sur la valorisation du potentiel de chaque apprenant et sur une pratique d'accompagnement.

Plus concrètement, nous suggérons des interventions socialement engagées visant d'une part à dénoncer les oppressions et d'autre part à favoriser l'émancipation sociale à la fois des participantes et participants, mais aussi des auditrices et auditeurs à partir de la perception intègre des personnes. Dans cette logique, le contenu ne peut être préétabli car il doit être élaboré de façon spécifique à chaque groupe accompagné. Des projets communs et créatifs doivent permettent l'engagement, la réflexion et le dialogue et non imposer une unique façon de faire face aux oppressions ou de promouvoir la reconnaissance sociale et ce, dans le but de renforcer les capacités d'autonomie et l'intégration véritable des participantes et participants.

5.5 Pistes de recherches

Nous avons choisi d'analyser les discours des membres du groupe de participantes et participants. Une analyse des produits de créations artistiques aurait pu ajouter plus de profondeur aux résultats. D'autres angles d'analyses pourraient être liés à un projet similaire. À titre d'exemple, les compétences émancipatrices des PSH présentes, acquises ou développées par les sujets. Ou alors, des recherches sur le même projet pourraient plus spécifiquement porter sur le partenariat entre différents milieux ou sur la collaboration de différents acteurs sociaux. D'autres types de projets d'éducation démocratiques à la citoyenneté sexuelle pourraient faire l'objet de recherches et enrichir les connaissances sur cette approche encore peu exploitée, que ce soit auprès d'une toute autre clientèle ou au moyen d'autres outils d'expressions.

Au final, en lien avec les limites du présent projet, des recherches incluant un plus grand nombre de personnes en situation de handicap peuvent être envisagées. Un projet de recherche cumulant des données quantitatives pourrait également être mis en place. D'autres actions collectives pourraient motiver des projets de recherche. À titre d'exemple des ateliers d'éducation entre pairs ou des engagements de nature politique pourraient être étudiés.

CHAPITRE 6 : CONCLUSION

Une des interprétations possibles du handicap est basée sur l'observation des interactions entre différents facteurs qui modulent la capacité d'autonomie des PSH plus que sur les conditions intrinsèques qui rendraient l'individu seul responsable de cette autonomie. Cette compréhension exclut, dès lors, les idéaux contemporains néolibéraux du citoyen individuellement responsable de sa réussite. Sous l'angle des interactions sociales, il est possible d'observer une certaine construction et détermination sociale de l'expression de la sexualité des PSH, mais aussi de constater l'existence d'un bon nombre de mouvements collectifs motivés par des revendications sexuelles, sociales et politiques. Les droits sexuels sont souvent au cœur de ces manifestations où l'on revendique justement le droit à l'exercice effectif de ces droits, l'accès à la participation active à la vie sexuelle. Être citoyen à part entière, c'est le plein accès aux droits et aux responsabilités, c'est la reconnaissance du statut de citoyen et c'est le droit à la participation sociale. D'un point de vue sexologique, c'est d'être reconnu comme être sexué, c'est l'accès à l'exercice et la défense des droits sexuels et c'est, pour ainsi dire, la démocratisation de la sexualité. L'éducation à la citoyenneté poursuit un objectif d'intégration et de cohésion sociale. C'est un processus d'apprentissage permettant de participer de façon active et responsable à un régime démocratique.

La citoyenneté sexuelle, au-delà du lien entre les lois et les individus, concerne aussi le rapport entre des individus d'une même société. En ce sens, la place publique de la sexualité est légitimement ancrée sur les notions de droits, d'équité, de justice et d'inclusion, ce qui porte à voir l'éducation à la sexualité comme un droit citoyen tout en s'appuyant sur le droit d'accès aux ressources d'informations et au droit à la participation directe. L'éducation à la sexualité devrait donc exclure l'application stricte d'un programme préétabli, qui ne sait tenir compte de la subjectivité des apprenants, pour atteindre différents objectifs émancipatoires de façon à décentraliser les actions éducationnelles menées sous l'angle unique du handicap et miser sur la sexualité citoyenne. Ces objectifs émancipatoires d'éducation à la sexualité pourraient être :

1- favoriser l'intégration du concept de citoyenneté sexuelle à titre de rôle pivot au sein des apprentissages,

2- favoriser un rôle actif plutôt que passif de l'apprenant dans le développement des savoirs et des habiletés,
3- envisager ce dernier comme un sujet connaissant invité à s'impliqué dans une action de transformation sociale,
4- faciliter ou stimuler les ressources déjà existantes de la PSH par un processus démocratique.

Il s'agit ainsi de promouvoir l'émancipation par une approche qui n'est pas structurée sur des apprentissages prédéfinis, mais sur la conscientisation des capacités de chaque individu à titre de citoyen sexué. La recherche émancipatoire, par définition, favorise l'engagement et la prise de pouvoir des personnes puisqu'elle est fondée sur le dialogue et la participation sociale réflexive. Cette place à la créativité et à l'expression peut être appuyée par différents outils. À titre d'exemple, l'art communautaire peut être envisagé comme un outil d'émancipation sociale et sexuelle puisqu'il représente un cheminement subjectif au sein d'un groupe soumettant des revendications politiques dans une démarche de collaboration et de délibérations qui mise sur le pouvoir d'agir de cocréateurs d'un même projet.

Ainsi jumelés, la recherche émancipatoire et l'art communautaire permettent d'atteindre des objectifs d'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle. Nous avons illustré, à travers la présentation des résultats de la présente étude, la possibilité d'engendrer et de promouvoir le processus émancipatoire de PSH participant à un projet d'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle. Cheminant de l'oppression à l'émancipation, les personnes ont atteint un niveau plus élevé de participation sociale à titre de citoyen sexuel. Cela dit, les limites de l'étude permettent de soulever de nouvelles questions sur le processus d'émancipation, entre autres, à savoir comment ce processus peut prendre place au sein de différents groupes de personnes et non seulement auprès des PSH.

Au demeurant, l'éducation démocratique à la citoyenneté sexuelle endosse à la fois un engagement politique et un mouvement d'émancipation pour tous les acteurs impliqués. C'est une mixité des subjectivités qui propose une ouverture vers des espaces de paroles publiques tant pour la clientèle ciblée que pour l'éducateur. Toute la pertinence d'un tel projet réside dans le fait que la route vers l'émancipation nécessite un accompagnement sexuel émancipateur, ce qui signifie la présence d'une personne consciente des impératifs

du rôle d'accompagnateur et de l'engagement dans une amélioration de sa propre pratique citoyenne. Une remise en question du rôle des sexologues éducateurs et créateurs de programmes d'éducation, à titre de pourvoyeurs de services, pourrait menée à une évolution des domaines d'intervention et d'éducation en matière de sexualité citoyenne.

RÉFÉRENCES

Abramson, P. (2009). « Sex Appeal: Six Ethical Principles for the 21st Century. » Oxford University Press. 160 p.

Bickel, J-F. (2007) « Significations, histoire et renouvellement de la citoyenneté. », Gérontologie et société 1/120.p. 11-28

Boudaoud, A. (2013) « Étude de l'importance des liens établis entre l'effectivité de la pratique sexuelle et la qualité de vie chez la personne handicapée mentale. » Le colporteur n°629-630 / septembre-octobre 2013, p. 1-22.

Campagna, N. (2012). « La sexualité des handicapés: faut-il seulement la tolérer ou aussi l'encourager? » (58). Labor et fides. 242p.

Cardinal, P. et Morin, A. (1993). « La modélisation systémique peut-elle se concilier avec la recherche-action intégrale? ». Consulté, en ligne, le 24 aout 2016 : http://www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no2/morin.html

Carré, D. (2009). « De l'émancipation éducative à l'émancipation communicationnelle? » dans : L'émancipation hier et aujourd'hui. Perspectives françaises et québécoises. Sous la direction de Gaëtan Tremblay, Presses de l'Université du Québec, Québec. 303p.

Desgagnés, J-Y. (2012), « La conscientisation : une pratique anti-oppressive » dans : Théorie et pratique de la conscientisation au Québec, sous la direction de Gisèle Ampleman, Linda Denis, Jean-Yves Desgagnés, Presses de l'Université du Québec. 293p.

Dorvil, H. et Mayer, R. (2001), « Problèmes sociaux. Tome I. Théories et méthodologies. » Première partie, chapitre 8, pp. 191-215. Québec: Les Presses de l'Université du Québec, 2001, 592 p. Collection : Problèmes sociaux et interventions sociales

Dupras, A. (2000). « Sexualité et handicap : de l'angélisation à la sexualisation de la personne handicapée physique. » Nouvelles Pratiques Sociales, 13/1, 173-189.

Dupras, A. (2006). « La professionnalisation de la sexologie au Québec. » Sexologies, 15(1), p. 58-63.

Dupras, A. (2007). « Éduquer à la citoyenneté sexuelle». Connaissances de la diversité, Désinsulariser le handicap. Ramondville Saint-Agne: Erès. p. 91-99.

Dupras, A. (2012). « Handicap et sexualité: quelles solutions à la misère sexuelle? » ALTER-European Journal of Disability Research/Revue Européenne de Recherche sur le Handicap, 6/1, 13-23.

Dupras, A. (2013). « Rénover la pratique de l'éducation à la sexualité des personnes ayant des incapacités intellectuelles. » Nouvelles pratiques sociales, 25/2, 204-218.

Dupras, A. (2014). « De l'étrangeté à la citoyenneté. La sexualité des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. » Le sociographe, 47/3, p. 83-93.

Dupras, A. (2015a). « Handicaps et oppressions sexuelles : les droits sexuels sont-ils émancipateurs? » Les Cahiers de l'Actif, n° 464-465 / 466-467. Vie affective et sexualité en ESSMS : de la prévention des conduites à risques à l'accompagnement à la parentalité. 334p.

Dupras, A., & Bourget, A. (2010). « L'éducation à la citoyenneté sexuelle des usagers de services en santé mentale. » Santé mentale au Québec, 35/2, 209-226.

East, L. J., & Orchard, T. R. (2014). « Somebody else's job: Experiences of sex education among health professionals, parents and adolescents with physical disabilities in southwestern Ontario. » *Sexuality and Disability, 32*/3, 335-350. doi:10.1007/s11195-013-9289-5

Esmail, S., Darry, K., Walter, A., & Knupp, H. (2010). « Attitudes and perceptions towards disability and sexuality. » *Disability and Rehabilitation, 32*/14, 1148-1155.

Fernandez, M. (2008). «Community and Art. A Runaway History. » In Acces All Areas. Conversations on Engaged Arts, Tania Willard (dir.), p. 10-17. Vancouver: Visible Arts Society.

Fougeyrollas, P., & Roy, K. (1996). « Regard sur la notion de rôles sociaux. Réflexion conceptuelle sur les rôles en lien avec la problématique du processus de production du handicap. » Service social, 45/3, 31-54.

Freire, A. M. N. (2013). « La pédagogie de l'autonomie de Paulo Freire en France. » Poche-Éducation formation, p. 13-21.

Gagnon, L. (2004). « Engrenage Noir et Levier: Lentement, la transformation ». Cahiers de théâtre Jeu: dossier théâtre d'intervention. 113/4, p. 130-134.

Geoffrion, P. (2010). « Le groupe de discussion » dans : Recherche sociales. De la problématique à la collecte des données. Sous la direction de Benoit Gauthier, Presses de l'Université du Québec, 767p.

Giami, A. (2015), « Sexualité et handicaps : l'évolution des idées (1980-2015) » Les Cahiers de l'Actif, n° 464-465 / 466-467. Vie affective et sexualité en ESSMS : de la prévention des conduites à risques à l'accompagnement à la parentalité. 334p.

Giami, A. (2015a). « Sexualité, santé et droits de l'homme: l'invention des droits sexuels. » Sexologies, 24/3, p. 105-113.

Giami, A., & De Colomby, P. (2008). « Relations socio-sexuelles des personnes handicapées vivant en institution ou en ménage: une analyse secondaire de l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance»(HID). ALTER-European Journal of Disability Research/Revue Européenne de Recherche sur le Handicap, 2/2, p. 109-132.

Giddens, A. (2006). « La transformation de l'intimité » rééd. Giddens, A. (2005). The Transformation of Intimacy, traduction française: Les transformations de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes. Collection Pluriel, (Paris, 1982), Hachette littératures. 265p.

Goodley, D. (2014). Dis/ability studies: Theorising disablism and ableism. Routledge. 224p.

Hamonet, C., & Magalhaes, T. (2003). La notion de handicap. Dans : Annales de réadaptation et de médecine physique. 46/8, pp. 521-524. Elsevier Masson.

Institut de la statistique-Québec (2010). Vivre avec une incapacité au Québec. En ligne, consulté le 24 aout 2016. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/.../incapacite-quebec.pdf

Iacub, M. ; & Maniglier, P. (2005). « Antimanuel d'éducation sexuelle », Rosny, Bréal, 333 p.

International Planned Parenthood Federation (IPPF, 2008) Déclaration des droits sexuels. En ligne. Consulté le 12 juin 2016. http://www.google.fr/url?url=http://www.ippf.org/system/files/ippf_sexual_rights_declaration_french.pdf&rct=j&q=&esrc=s&sa=U&ved=0CBQQFjAAahUKEwi_4ffxoMLHAhXJGj4KHQWHBUk&usg=AFQjCNH_tw05p6b6SyIlCCIizU8cj8brmg

Jansen, T., Chioncel, N., & Dekkers, H. (2006). «Social cohesion and integration: Learning active citizenship». British Journal of Sociology of Education, 27/02, 189-205.

Karmis, D. (2005). « L'éducation à la citoyenneté et l'éducation critique sont-elles compatibles? » Enseigner et éduquer à la citoyenneté, 163. Enseigner et éduquer à la citoyenneté, Collection La vie dans la classe.André Duhamel, France Jutras,Presses Université Laval, 316 p.

Klugman, B. (2007). « Locating and Linking Sexuality in Development and Human Rights» International Journal of Sexual Health, 19/3, p. 65-77

Lamoureux, E. (2010). « Les arts communautaires : des pratiques de résistance artistique interpellées par la souffrance sociale ». En ligne le 30 janvier 2010, consulté le 21 septembre 2016. URL : http://amnis.revues.org/314 ; DOI : 10.4000/amnis.314

Lamoureux, Jocelyne. (2001). « Marges et citoyenneté». Sociologie et Societes. 33/2, p.29-47.

Libre et Sauvage, site web : libreetsauvage.weebly.com

Löfgren-Martenson, L. (2012). « "I want to do it right!" A pilot study of swedish sex education and young people with intellectual disabilities». Sexuality and Disability, 30/2, p.209-225.

Martin, G. (2016). « L'empowerment : d'autonomisation à agentivation », Le Collectif, 40(2), 15.

Masson, D. (2013). « Femmes et handicap. », Recherches féministes, 26/1,p. 111-129.

McCabe, J. L., & Holmes, D. (2014). « Nursing, sexual health and youth with disabilities: A critical ethnography ». Journal of Advanced Nursing, 70/1, p.77-86.

Mc Ruer et Mollow. (2012) « Sex and Disability » Duke University Press, 2012. 417 pages.

Ménoreau, J. S., & Dupras, A. (2014). « Accompagner la sexualité des personnes ayant une déficience intellectuelle: l'apport d'un changement institutionnel et d'une formation professionnelle. » Sexologies, 23/4, p.173-178.

Mercier, M. (2006). « Différencier les handicaps en matière de vie affective et sexuelle, un enjeu de politique de santé. » Reliance, 18/4, p.39-42.

Milligan, M. S., & Neufeldt, A. H. (2001). The myth of asexuality: A survey of social andempirical evidence. Sexuality and Disability, 19/2, p. 91-109.

Office des personnes handicapées du Québec (2016a). Consulté, en ligne, le 24 septembre 2016: https://www.ophq.gouv.qc.ca/evenements/semaine-quebecoise-des-personnes-handicapees/edition-2016/historique.html).

Office des personnes handicapées du Québec (2016b). Consulté, en ligne, le 24 septembre 2016 : https://www.ophq.gouv.qc.ca/loffice/quest-ce-quune-personne-handicapee.html

Office québécois de la langue française (2010). Consulté, en ligne, le 24 septembre 2016: http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8370997

O'Shea, K. (2003). "Éducation à la citoyenneté démocratique, comprendre pour mieux se comprendre : glossaire des termes de l'éducation à la citoyenneté démocratique." Conseil de l'Europe et Education for Democratic Citizenship.

Rapport mondial sur le Handicap (2012) Organisation mondiale de la santé (OMS). En ligne, consulté le 14 septembre 2016 :

http://www.google.ca/url?q=http://whqlibdoc.who.int/publications/2012/9789240688193_fre_full.pdf&sa=U&ved=0ahUKEwictL_atLXRAhVF2oMKHd4BBkgQFgggMAI&usg=AFQjCNFysjbkb3MG6yDx0XlBrOjZmyi03g

Ravaud, J-F. (2009). « Definition, classification and epidemiology of disability. Revue duPraticien (La), J B Bailliere et Fils, 2009, 59/8, p.1067-74.

Sears, A., Clarke, G. M., & Hughes, A. S. (2000). « Learning Democracy in a Pluralist Society: Building a Research Base for Citizenship Education. » In Y. Lenoir, W. Hunter, D. Hodgkinson, P. de Broucker & A. Dolbec (Eds.), A Pan-Canadian Education Research Agenda (p. 151-166). Ottawa: Canadian Society for Studies in Education.

Sevène, A. (2014). « Fonction sexuelle et handicap physique. » La Presse Médicale, 43/10, p.1116-1119.

Siebelink, E. M., D. T. de Jong, M., Taal, E. & Roelvink, L. (2006). « Sexuality and People With Intellectual Disabilities: Assessment of Knowledge, Attitudes, Experiences, and Needs. » Mental Retardation: August 2006, 44/4, p. 283-294.

Shuttleworth, R. (2007). « Critical research and policy debates in disability and sexuality studies ». Sexuality Research and Social Policy,4/1, p.1-14.

Statistique Canada (2007). L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : Rapport analytique, Ottawa, 89-628-XIF – no 002 au catalogue, 39 p. Consulté le 24 aout 2016, En ligne : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-628-x/89-628-x2007002-fra.pdf

Swango-Wilson, A. (2009). « Perception of sex education for individuals with developmental and cognitive disability: A four cohort study ». *Sexuality and Disability, 27, p.*223-228.

Tremblay, M., Cudini, A., Mercier, M., Routier, C., Cobbaut, J. P., Jacques, V., & d'Arripe, A. (2014). « L'exercice des droits et l'émancipation sexuelle des personnes ayant une déficience intellectuelle: une éthique de la citoyenneté. » Sexologies, 23/4, p. 179-184.

Tremblay, M. et Hudon, I. (2014). « La recherche participative et émancipatoire en déficience intellectuelle : vers une éthique de la citoyenneté. » Dans : Petitpierre G, Martini-Willwmin BM, editeurs. Méthodes de recherche dans le champ de la déficience intellectuelle : nouvelles postures et nouvelles modalités. Berne : Peter Lang. P.149-186.

Vaginay, D. (2013). « Sexualité et handicap: un défi social. » Le Journal des psychologues, 304/1, p.38-44.

Vienneau, R. (2011). « Apprentissage et enseignement. Théories et pratiques. » Gaëtan Morin, éditeur. Montréal. 324p.

Wade, H. A. (2002). « Discrimination, sexuality and people with significant disabilities: Issues of access and the right to sexual expression. » Disability Studies Quarterly, 22/4, p.9-27.

World Association for Sexual Health (WAS, 2014) En ligne. Consulté le 12 juin 2016 http://www.worldsexology.org/resources/declaration-of-sexual-rights/

ANNEXE A

Tableau résumé du projet

Les concepts centraux du projet sont :

- L'éducation démocratique de la citoyenneté sexuelle à l'égard des PSH.
- L'émancipation sexuelle des PSH.

L'art communautaire est ici envisagé comme un outil d'éducation démocratique. Bien que ce concept ne soit pas central dans le projet, il a été choisi particulièrement pour ses visées émancipatoires.

Questions de recherche	Questions d'animations	Grille d'analyse
Comment un projet d'éducation citoyenne et démocratique, sous forme d'art communautaire, permet à un groupe de PSH de s'émanciper au niveau sexuel? Sous-Questions : • Comment les PSH perçoivent-ils le concept de citoyenneté sexuelle? • Comment les PSH perçoivent-ils le concept d'émancipation sexuelle? • Quels sont les obstacles à l'émancipation sexuelle des PSH? • De quel ordre sont ces obstacles (sociaux, personnels, familiaux, etc.)?	• Que comprenez-vous du principe de citoyenneté? • Comment définissez-vous les droits sexuels? • Que sont, selon vous, les responsabilités socio-sexuelles? • Selon-vous, que veut dire le concept d'émancipation sexuelle? • Selon-vous, la production du projet d'art communautaire a-t-il eu une influence sur votre perception du concept de citoyenneté sexuelle? • Selon-vous, comment pouvons-nous, en tant que société réduire les niveaux de	Éléments d'analyses à repérer dans les discours des participants : • Les éléments discursifs convergents et divergents. • Les perceptions à l'égard du concept de citoyenneté sexuelle. • Les perceptions à l'égard du concept d'émancipation sexuelle. • Les conditions d'émancipation sexuelle. • Les obstacles à l'émancipation sexuelle. • Les impacts du projet d'éducation citoyenne et démocratique sur l'émancipation sexuelle.

• Quels sont les actions possibles pouvant mener à l'émancipation sexuelle des PSH?	préjudices d'ordre socio-sexuel à l'égard des personnes en situation d'handicap? • Selon-vous, comment les choix individuels de tous les jours peuvent soutenir ces efforts? • Selon vous, le fait de participer à ce projet a-t-il eu un impact sur votre perception et votre motivation à entreprendre des actions dans le cadre de la promotion de l'émancipation sexuelle?	• Les impacts de la présentation publique d'un projet d'art communautaire sur le sentiment d'émancipation sexuelle? • Les pistes d'actions envisagées pour la promotion de l'émancipation sexuelle. • Tous les types d'impacts du projet.

ANNEXE B
Grille d'animation

Rencontre 1 :

Comment percevez-vous le concept de citoyenneté sexuelle?

Que comprenez-vous du principe de citoyenneté?
Comment définissez-vous les droits sexuels?
Que sont, selon vous, les responsabilités socio-sexuelles?

Rencontre 2 :

Le processus de pré-production du projet a-t-il eu une influence sur votre perception du concept de citoyenneté sexuelle?

Rencontre 3 :

Selon-vous, que veut dire le concept d'émancipation sexuelle?

Maintenant que le projet est terminé et présenté au public, a-t-il eu, selon-vous, un impact sur votre propre émancipation sexuelle?

Rencontre 4 :

Selon-vous, quels sont les impacts du projet artistiques (individuels, de groupe, sociaux, etc.)?

Selon-vous, comment pouvons-nous, en tant que société réduire les niveaux de préjudices d'ordre socio-sexuel à l'égard des personnes en situation d'handicap?

Selon-vous, comment les choix individuels de tous les jours peuvent soutenir ces efforts?

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

« La pratique démocratique d'éducation et la citoyenneté sexuelle par le biais de l'art communautaire.

Recherche émancipatoire auprès des personnes en situation de handicap (PSH). »

Étudiante-chercheure

Sonya Boucher, candidate à la maitrise en sexologie. Coordonnées :
boucher.sonya@courrier.uqam.ca (450)965-1703

Direction de recherche

Mireille Tremblay, professeur. Département de communication sociale et publique.
tremblay.mireille_p@uqam.ca

Co-directeur :

André Dupras, professeur. Département de sexologie. dupras.andre@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique votre plein engagement au projet d'art communautaire de l'organisme « Libres et Sauvages » ainsi que votre présence au six discussions de groupe d'une durée d'environ une heure, avant, pendant et après le projet collectif. Cela dit, pour participer au projet de recherche vous devez obligatoirement participer au projet d'art de « Libres et Sauvages ». En contrepartie, un retrait du projet de recherche n'équivaut en aucun cas à un retrait au projet d'art. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Description du projet

Cette étude vise à documenter et contraster les discussions de groupe sur la réalisation d'un projet artistique communautaire ayant pour thème la citoyenneté sexuelle. Cette étude contribuera à l'avancement des connaissances actuellement limitées dans ce domaine et au développement d'interventions et d'éducation dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie sexuelle des personnes en situation d'handicap.

Procédures de l'étude

Si vous acceptez de participer à cette étude, nous vous demanderons de participer à au moins 6 réunions de groupe avec une étudiante en recherche du département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal.

-Discusson de groupe :

Il s'agit d'une rencontre en groupe d'environ 60 minutes, réalisée dans les locaux choisis par « Libres et Sauvages ». Advenant que l'organisme n'ait pas accès à ses locaux habituels, la chercheure s'engage à réserver des locaux prévus à cet effet au sein de l'Université du Québec à Montréal. Dans un cas comme dans l'autre, les participantes et participants devront eux-mêmes prendre en charge leurs déplacements. Chaque rencontre sera enregistrée sur bande audio-numérique pour s'assurer de l'exactitude des propos rapportés lors de l'entrevue. Les thèmes abordés lors de cette rencontre concernent les personnes en situation d'handicap et ; la citoyenneté sexuelle, les droits sexuels, les responsabilités socio-sexuelles et l'émancipation sexuelle.

Nature et durée de votre participation

À titre de membre de « Libres et Sauvages » les modalités de votre engagement au projet d'art communautaire sont entièrement régies par l'organisme.

De plus, nous vous demandons de participer à six rencontres d'équipe d'une durée d'environ une heure. Deux rencontres auront lieus avant le projet, deux autres durant la production de votre projet, une après la production du projet et, finalement une dernière rencontre de groupe aura lieu suite à la présentation publique du projet.

Afin d'assurer l'autonomie de la recherche, une grille d'animation des rencontres a été conçue en fonction des visées du projet. Lors des rencontres, les participantes et participants pourront s'exprimer en toute liberté uniquement dans le cadre des thématiques abordées par l'animatrice.

Avantages liés à la participation

Le partage d'expériences, même difficiles comme celles des oppressions sexuelles, a régulièrement des effets bénéfiques. Cette entrevue vous permettra de vivre ce partage en verbalisant le vécu relatif à ces expériences et vous aidera à faire le point sur votre cheminement personnel et social. L'étudiante-chercheure ne vise aucun avantage personnel lié au présent projet.

Risques liés à la participation

Un des inconvénients associés à cette étude est le temps requis pour y participer. Il pourrait être difficile de vous libérer pour participer aux rencontres en équipe. Certains risques psychologiques peuvent être liés à une discussion portant sur la citoyenneté sexuelle. À ce propos, une certaine anxiété précédant la participation à l'étude et un malaise psychologique peuvent être ressentie. Pendant la réunion, il se peut que vous ressentiez des émotions négatives qui pourraient vous bouleverser. À n'importe quel moment, si vous ressentez le besoin de prendre une pause, vous pourrez nous le signaler et nous prendrons le temps nécessaire. L'animatrice qui est avec vous pour la réunion sera disponible pendant ou après votre participation pour un soutien émotionnel, si vous en ressentiez le besoin. Vous pouvez aussi vous adresser directement à un des membres de l'équipe de recherche aux coordonnées indiquées ci-dessous afin d'obtenir les ressources nécessaires pour vous soutenir.

Confidentialité

À titre de membre de l'organisme « Libres et Sauvages » vous avez choisi de participer à cette étude sans aucune forme d'anonymat. Cependant, le matériel recueilli pendant l'étude (bandes audio, transcription, questionnaire) sera gardé sous clé dans les bureaux de la chercheure afin d'en assurer la confidentialité. Le matériel sera détruit au maximum cinq années suivant la dernière publication concernant le présent projet. Vos intervenants et /ou vos parents des milieux communautaires ou cliniques n'y auront pas accès.

Les résultats de cette étude serviront à des fins de publications scientifiques, seront présentés aux groupes communautaires, dans des colloques pour les intervenants ou dans des congrès scientifiques. Pour illustrer les résultats, nous pourrions avoir recours à des extraits d'entrevues qui auront été au préalable retranscrites intégralement. Votre engagement au sein de « Libres et Sauvages » pourrait permettre de vous identifier. Il est également possible que votre prénom et votre nom soient mentionnés ainsi que votre rôle dans l'organisme.

En acceptant de participer à cette recherche vous ne renoncez à aucun droit prévu par la Loi. De plus, vous ne libérez pas les chercheurs ou les intervenants de leur responsabilité légale et professionnelle respective advenant une situation qui vous causerait préjudice. En contrepartie, vous acceptez d'être nommé ou cité par l'étudiante chercheure dans le cadre de publications ou de partages scientifiques uniquement.

Participation volontaire et retrait

Il est important que vous sachiez que votre participation à cette étude est entièrement volontaire. Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser d'y participer sans justifier votre décision. Un refus de votre part ne modifiera en rien les services psychosociaux ou médicaux que vous pourriez recevoir auprès des ressources que vous utilisez. Si vous choisissez de participer à cette étude, vous pourrez en tout temps revenir sur votre décision et vous retirer de l'étude sans préjudice d'aucune sorte, toutes les données vous concernant seront détruites. Un suivi sera alors fait par l'étudiante chercheure dans la semaine suivant votre retrait pour s'assurer que tout va bien.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue.

Des questions sur le projet?

Pour toutes questions additionnelles sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Sonya Boucher, étudiante chercheure : boucher.sonya@courrier.uqam.ca (450)965-1703 ;

Mireille Tremblay, directrice du projet de recherche : tremblay.mireille_p@uqam.ca ;

André Dupras, co-directeur du projet de recherche : dupras.andre@uqam.ca.

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : cerpe4@uqam.ca, 514 987-3636.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

_____

Prénom Nom

_____

Signature

_____

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;

(b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

_____

Prénom Nom

_____

Signature

Date_____

ANNEXE D
Questionnaire sociodémographique

Genre :

Homme □ Femme □ Autres □

Lieu de naissance : _____

Année de naissance : _____

Lieu de résidence : _____

Niveau d'études : _____

Profession : _____

Statut matrimonial :

Célibataire □ Conjointe de fait □ Mariée □ Divorcée□ Veuve □
Autres : _____

Type de limitation fonctionnelle (précisez) :

_____

Revenu annuel :

Moins de 10 000 $ □ De 10 000 à 19 999$ □ De 20 000 à 29 999$ □

De 30 000 à 39 999$ □ De 40 000 à 49 999$ □ De 50 000 à 59 999$ □

60 000$ et plus □

APPENDICE A

Certificat d'approbation éthique

UQÀM | Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains

No. de certificat: 568

Certificat émis le: 20-01-2016

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4: sciences humaines) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (juin 2012) de l'UQAM.

Titre du projet:	La pratique démocratique d'éducation et la citoyenneté sexuelle par le biais de l'art communautaire. Recherche émancipatoire auprès des personnes en situation de handicap (PSH).
Nom de l'étudiant:	Sonya BOUCHER
Programme d'études:	Maitrise en sexologie
Direction de recherche:	François HUOT

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout évènement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvèlement du certificat d'approbation éthique.

Thérèse Bouffard
Présidente du CERPE 4 : Faculté des sciences humaines
Professeure, Département de psychologie